

---

---

## TROISIÈME PARTIE.

### MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

---

#### ARTICLE PREMIER.

#### DES REMÈDES INTERNES.

##### SECTION PREMIÈRE.

##### DES BOISSONS.

ON les prépare par la macération, l'infusion et la décoction : ces opérations, quelque simples qu'elles soient, exercent une telle influence sur la matière qui en est l'objet, qu'on obtient de la même substance trois résultats différens pour la saveur, l'odeur et les propriétés médicales, à raison de la température qu'on donne au véhicule.

*De l'Eau considérée comme le véhicule le plus commun de la boisson des malades.*

Ce dissolvant général s'associe, se combine si intimement avec la matière nutritive, que non-seulement il augmente son efficacité dans

l'économie animale, mais qu'il devient lui-même alimentaire; en effet, l'eau dans le pain prend de la solidité, forme un quart, quelquefois un tiers, elle entre dans la bouillie ou polenta, dans les potages au gras et au maigre pour la moitié au moins; il est donc important qu'elle soit constamment de bonne qualité, puisque son influence sur la santé est de tous les instans du jour et de tous les jours de l'année.

Une vérité qui n'est plus maintenant contestée, c'est que la saveur des eaux potables n'appartient pas aux matières salines, extractives et terreuses qu'elles peuvent contenir à leur source : ces matières y sont toujours en trop petite quantité pour manifester leur présence sur l'organe du goût; elles deviennent seulement, dans certaines circonstances, un instrument de leur altération.

Cette saveur dépend absolument de l'air qui s'y trouve interposé; or, plus cet air est abondant et pur, plus l'eau réunit de qualités pour remplir avantageusement toutes ses utiles destinations.

Les propriétés de l'eau varient nécessairement suivant les diverses formes qu'elle est susceptible de prendre, depuis la consistance la plus solide jusqu'à la fluidité la plus par-



faite; il faudroit, pour les apprécier à leur valeur, l'avoir examinée dans l'état de glace, dans l'état liquide, dans l'état vapoureux, dans l'état gazeux; mais nous renvoyons aux ouvrages qui ont traité cet objet *ex professo*, pour ne le considérer que comme le véhicule de l'extrait médicamenteux.

*Caractères principaux des Eaux potables.*

La dégustation est, pour la plupart des consommateurs, un moyen peu sûr pour distinguer parfaitement la bonne qualité des eaux; l'habitude où ils sont d'en faire usage diminue nécessairement l'impression qu'elles exercent sur les organes; mais lorsqu'il ne s'agit que de déterminer leurs effets relativement aux besoins ordinaires de la vie, on peut s'en rapporter aux signes suivans:

- 1°. D'être claire et limpide, sans odeur et sans couleur;
- 2°. D'avoir une saveur fraîche et pénétrante;
- 3°. De bouillir aisément sans se troubler ni former aucun précipité;
- 4°. De dissoudre complètement le savon et de nettoyer parfaitement le linge;
- 5°. De faciliter la cuisson des légumes, des herbes et des viandes;



426 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

6°. De ne point occasionner de dérangement dans les organes de la digestion ;

7°. De dégager beaucoup de bulles d'air par la simple agitation dans des bouteilles ;

8°. D'extraire avec facilité et sans altération l'arôme et les parties solubles des végétaux traités à l'instar des boissons théiformes et caféiformes ;

9°. De ne pas trop affaiblir la force et le montant du vin avec lequel on la mêle, toutes circonstances égales d'ailleurs ;

10°. Enfin, de posséder la faculté éminemment désaltérante.

Mais il s'en faut que les eaux des lacs, des étangs, des mares, des marais possèdent les conditions énoncées ; cependant leur qualité plus ou moins mauvaise n'appartient pas à la substance elle-même de l'eau, qui n'est pas susceptible de varier autant qu'il y a de rivières, de fontaines, de sources et de puits, puisque, sans opérer ni combinaison, ni décomposition, on peut rapprocher, assimiler toutes les eaux troubles, grisâtres, jaunâtres, d'un goût de bourbe, d'une odeur d'œufs pouris, à l'eau potable la plus parfaite.

Les moyens que nous avons à proposer pour corriger la mauvaise qualité des eaux et les rendre sur-le-champ propres à servir de



boissons sans inconvéniens pour la santé,  
sont :

- 1°. L'épuration spontanée;
- 2°. L'épuration par filtration;
- 3°. La désinfection et la clarification;
- 4°. Le mouvement;
- 5°. La chaleur du feu;
- 6°. L'addition du vin, du vinaigre et de l'eau-de-vie.

Mais il existe quatre espèces d'eaux, qui, quoiqu'elles soient extrêmement claires et limpides et sans aucun mauvais goût, n'en exigent pas moins quelques précautions avant d'en faire usage; elles sont partout praticables; ces eaux sont :

- 1°. Les eaux fournies immédiatement par les neiges et les glaces fondues;
- 2°. Les eaux de puits;
- 3°. Les eaux de citernes,
- 4°. Enfin, les eaux de petites rivières sans mouvement.

Les boissons médicamenteuses portent le nom de *tisane*, *infusion*, *solution*, *décoction*, *émulsion*, *apozème*, *bouillon*, *hydromel*, *oxycrat*, *limonade*, selon leur composition; elles s'administrent par verrées.

*Tisane commune.*

Prenez orge entière..... 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]  
 Après avoir lavé à l'eau chaude,  
 faites bouillir dans eau com-  
 mune..... 32 k<sup>mes</sup>. [64 livres.]  
 Ajoutez vers la fin réglisse ef-  
 filée..... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 Passez à travers un tamis de crin.

Cette tisane, boisson ordinaire des malades, peut être remplacée par une décoction légère de chiendent, ou d'une autre substance végétale, au gré des médecins. Il leur est cependant recommandé de ne prescrire, outre les boissons convenables, que celle qui est indispensable pour remplir une indication particulière, et de n'édulcorer aucune tisane. L'emploi du sucre et du miel doit être réservé aux boissons gommeuses, acidulées et aux potions.

*Tisane de racine de patience.*

Prenez racine de patience sèche. 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 Faites bouillir dans eau ..... 7 k<sup>mes</sup> [14 livres.]  
 jusqu'à réduction de..... 5 k<sup>mes</sup> [10 livres.]  
 Ajoutez réglisse contuse..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]  
 Passez.



*Tisane de graine de lin.*

- Prenez graine de lin..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Faites bouillir pendant une  
 demi-heure dans eau..... 2 litres [2 pintes.]  
 jusqu'à réduction de..... 1 lit.  $\frac{1}{2}$  [1 pinte  $\frac{1}{2}$ .]  
 Ajoutez sur la fin réglisse con-  
 tuse..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Passez.

*Tisane sudorifique.*

- Prenez espèces sudorifiques.... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 Faites bouillir dans eau..... 1 k<sup>me</sup>  $\frac{1}{2}$  [3 livres.]  
 jusqu'à réduction de..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]  
 Mettez-y infuser ensuite sassa-  
 fras..... 4 g<sup>mes</sup> [1 gros.]  
 Passez.

*Tisane ou Eau de riz.*

- Prenez riz bien lavé..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Faites bouillir dans suffisante  
 quantité d'eau, de manière que  
 quand le grain sera crevé, il  
 reste..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]  
 Ajoutez vers la fin écorce d'o-  
 range sèche..... 4 g<sup>mes</sup> [1 gros.]  
 Après un quart-d'heure d'infusion, passez.

*Tisane ou Décoction blanche.*

- Prenez mie de pain..... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]  
 Corne de cerf calcinée au blanc et  
 porphyrisée..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]  
 Faites bouillir dans eau commune. 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]

430 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Passez à travers une étamine claire.

Ajoutez à la colature sirop doux de

raisins..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

Quelques gouttes de teinture alcoolique de cannelle.

Cette boisson doit être administrée trouble, afin que le malade puisse, chaque fois, prendre une certaine quantité de corne de cerf calcinée, qui en forme la partie essentielle, et sans laquelle elle ne produit que l'effet alimentaire; mais on doit prendre garde, dans la calcination des cornes de cerf ou autres os qui peuvent les remplacer, de la pousser trop loin, dans la crainte de les porcelaniser, et qu'elles ne perdent de leurs propriétés; il est donc nécessaire qu'elles conservent la friabilité de la craie.

*Tisane anti-scorbutique.*

Prenez infusion amère..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Teinture alcoolique de raifort... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

Pour diviser en quatre fois, et n'ajouter la teinture qu'au moment d'administrer la tisane.

*Tisane purgative, dite Royale.*

Prenez décoction bouillante de

feuilles de chicorée sauvage.. 1 litre [1 pinte.]

Laissez-y infuser, pendant la

nuit, séné..... 24 g<sup>mes</sup> [ 6 gros. ]

Tartrate acide de potasse (crè-

me de tartre)..... 12 déc<sup>mes</sup> [24 gros.]

Sulfate de sonde (sel de Glauber) 24 g<sup>mes</sup> [ 6 gros. ]

Anis et coriandre, de chaque.. 2 g<sup>mes</sup> [  $\frac{1}{2}$  gros. ]

Passez le lendemain matin, sans expression, pour prendre en quatre fois.



*Tisane ou Infusion de sassafras.*

Prenez sassafras coupé menu.... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 Versez dessus eau bouillante..... 4 k<sup>mes</sup> [8 livres.]

Faites infuser pendant quatre heures dans un vase bien clos.

La dose sera de 195 g<sup>mes</sup> [6 onces] plusieurs fois dans le jour.

*Tisane ou Infusion béchique.*

Prenez espèces béchiques..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Versez dessus tisane commune... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Laissez infuser pendant un quart-d'heure dans un vase clos. Passez.

*Tisane ou Infusion pectorale.*

Prenez espèces pectorales..... 16 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 Versez dessus tisane commune  
 bouillante..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Laissez infuser pendant un quart-d'heure dans un vase clos. Passez.

*Tisane ou Infusion de fleurs de sureau.*

Prenez fleurs de sureau..... 4 g<sup>mes</sup> [1 gros.]  
 Versez dessus tisane commune  
 bouillante..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Faites infuser pendant un quart-d'heure dans un vase clos. Passez.

*Tisane ou Infusion amère.*

Prenez espèces amères..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Versez dessus tisane commune  
 bouillante..... 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]

432 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Faites infuser pendant une demi-heure dans un vase clos. Passez.

*Tisane ou Infusion vulnéraire.*

Prenez espèces vulnéraires... 18 g<sup>mes</sup> [ 4 gros.  $\frac{1}{2}$ . ]

Versez dessus eau bouillante... 2 k<sup>mes</sup> [ 4 livres. ]

Faites infuser pendant une heure dans un vaisseau clos, et passez la liqueur quand elle est refroidie.

*Oxycrat.*

Prenez eau commune..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]

oxymel simple..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Mêlez.

*Limonade avec l'acide du tartre.*

Prenez sirop acide de raisins... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

eau commune..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]

Mêlez.

*Limonade sulfurique.*

Prenez eau commune..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]

acide sulfurique à 66 deg. 2 g<sup>mes</sup> [ 36 grains. ]

sirop doux de raisins... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Mêlez pour prendre par verrées.

*N. B.* Le pharmacien doit surveiller la préparation de cette boisson; exiger qu'elle soit tenue dans des vaisseaux de verre ou de faïence, et non de terre vernissée, dont la couverture a presque toujours pour base un oxide de plomb très-soluble dans tous les acides: il ne doit jamais permettre non plus qu'elle soit distribuée aux malades, qu'au préalable il ne l'ait goûtée, afin d'être assuré que l'acide a été pesé, et que par conséquent il ne



s'y trouve pas en excès. Cette précaution devient surtout indispensable lorsque la dose d'acide est prescrite vaguement par gouttes ou *ad gratam aciditatem*. La pincée et la poignée sont sujettes également à ces inconvénients. Nous en dirons autant des mesures de capacité; ce n'est absolument que par la balance qu'on peut venir à bout de préciser, d'estimer la quantité des objets qui entrent dans une formule. Il faut tout peser en pharmacie, ne s'écarter en aucun cas, et sous quelque prétexte que ce soit, de cette règle de prudence. Sans le secours de la balance, les médicamens les plus efficaces ne seroient que de vrais poisons.

*Emulsion.*

C'est de l'eau dans laquelle se trouve suspendu le parenchyme huileux des semences émulsives divisées dans un mortier, et auxquelles on a ajouté, en les pilant, une petite quantité d'eau pour les empêcher de fournir leurs huiles. Ce parenchyme est tellement atténué, qu'il passe à travers un linge ou une étamine.

On compare souvent l'émulsion au lait, en donnant à ce dernier le nom d'*émulsion animale*, et en désignant encore sous celui de *lait d'amandes*, l'émulsion faite avec les amandes douces.

Pour prouver combien ces qualifications sont vicieuses, et le peu d'identité qui existe entre ces deux liquides, il suffit de faire remar-

E e

quer que le parenchyme qui constitue l'émulsion, n'abandonne jamais l'huile qui lui est unie, tandis que la matière caseuse du lait qui constitue sa blancheur, ne peut jamais retenir long-temps le beurre qui l'accompagnoit, et que quand il en est séparé, le fluide n'en est pas moins opaque.

Prenez amandes douces pelées. . . 16 g<sup>mes</sup> [ 4 gros. ]  
 eau. . . . .  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]

Mettez les amandes douces dans un mortier de marbre; pilez, en ajoutant peu à peu de l'eau, délayez la pâte formée avec le reste de ce liquide : passez à travers une étamine, et ajoutez :

sirop doux de raisin. . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once ],  
 pour prendre en trois parties égales.

Ainsi préparée, l'émulsion se nomme *simple*. Elle est nitrée en y mêlant depuis 3 décigrammes jusqu'à 1 gramme de nitrate de potasse (nitre) [6 à 18 grains]; elle devient *anodine* lorsqu'on remplace le sirop par le sirop diacode à moitié de la dose; *purgative*, enfin, quand on y délaye de la poudre cathartique, ou qu'on piste les amandes avec la manne, qui, n'ayant pas souffert de l'action du feu, offre le moyen de composer sous cette forme une médecine moins désagréable à prendre.



*Lait.*

Il peut être coagulé par une foule de substances végétales et animales, excepté par le *caille-lait*, auquel tous les auteurs ont cependant attribué la propriété qui lui a fait donner son nom. Cette plante, dans le premier début de sa végétation, à l'époque de sa floraison et quand elle est prête à grainer, appliquée sous différentes formes au lait chaud ou froid, n'opère aucune coagulation, tandis qu'il est reconnu aujourd'hui que le sucre, la gomme, la fécule amylacée, dans lesquels on ne soupçonnoit pas une pareille faculté, l'exercent d'une manière assez sensible, lorsque l'une de ces substances est mêlée au lait dans une certaine proportion, et que les deux fluides éprouvent ensemble le degré de l'ébullition; mais les agens les plus communément employés à la coagulation du lait, sont la présure proprement dite, le tartrate acidule de potasse (crème de tartre), le vinaigre, etc. pour clarifier, à la vérité, le *sérum*, le blanc d'œuf suffit.

*Petit-Lait.*

Cette boisson ne doit être prescrite que dans les cas absolument nécessaires, et lorsque les

436 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
circonstances des temps et des lieux n'y appor-  
teront pas d'obstacles.

Comme le lait de beurre ne diffère du lait ordinaire qu'en ce qu'il est parfaitement écrémé : toutes les fois qu'on pourra se procurer ce lait chez les crémières ou dans les fabriques de beurre, on le prendra de préférence, parce qu'il coûte moins cher, et subit plus facilement la coagulation. Le sérum qu'on obtient après la séparation de la matière caseuse, n'étant absolument que le petit-lait, doit encore remplacer le lait pour la boisson dont il s'agit, soit dans l'état où il se trouve, ou bien après l'avoir clarifié.

*Bière sapinette.*

Prenez bourgeons de sapin, et à leur défaut,  
feuilles du même arbre... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
racines de raifort sauvage  
incisée..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]

Faites macérer pendant trois jours dans un  
vase bien clos, avec

bonne bière..... 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]

La dose sera de 4 onces, deux fois par jour.

*Eau gommeuse.*

Prenez gomme arabique concassée. 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
sirop doux de raisins..... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]  
Dissolvez dans tisane commune... 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]

*Gelée de Pommes-de-terre.*

Prenez fécule de pommes-de-terre 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
eau.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]  
sirop doux de raisins..... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]



Délayez la fécule dans la moitié de l'eau froide; agitez et jetez ensuite ce mélange dans l'autre partie de l'eau, à l'état d'ébullition; donnez deux ou trois bouillons. Ajoutez ou le sirop doux de raisins prescrit, ou une quantité suffisante de muriate de soude, et l'aromate demandé.

La fécule de pommes-de-terre est comparable en tous points, pour la nature et les propriétés, au sagou qu'on sépare, par le tamis et le lavage, d'une moelle farineuse contenue dans le tronc de certains palmiers très-communs aux Moluques; elle peut donc le remplacer dans toutes les circonstances où son usage est prescrit comme aliment médicamenteux. Le *tapioca* des Américains qui n'est que l'amidon le plus blanc, le plus pur, retiré du manioc, fournit des bouillons très-salutaires dans les maladies d'épuisement et de consommation.

Les pommes-de-terre, après quelques bouillons dans l'eau, divisées par tranches et séchées au four, acquièrent la transparence et la solidité d'une corne; elles se cassent net, présentent dans leur cassure un état vitriforme, deviennent susceptibles de se conserver un temps infini sans s'altérer, et produisent, sous l'effort du pilon, une poudre blanchâtre analogue à la gomme arabique. Cette poudre se dissout aisément dans la bouche; prend, étant cuite dans un véhicule quelconque, un état linteux.

## 438 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

cent, et nourrit sans fatiguer : telles sont les propriétés générales qui appartiennent au *salep*, quoique ce dernier ne contienne pas d'amidon ni avant ni après sa préparation. Ces tubercules peuvent donc remplacer, dans tous les temps, le *salep* et le *sagou*, substances qu'on nous apporte de loin, et que cette seule circonstance suffit pour faire soupçonner des mélanges infidèles. Si, dans les maladies d'épuisement et de consommation, elles deviennent des spécifiques, leur prix exorbitant empêche la classe peu riche d'y atteindre ; les substituts proposés ne coûtent presque rien ; il faut quatre parties de pommes-de-terre pour en avoir une de *salep* ; et 3 k<sup>mes</sup> [6 livres] de ces racines fournissent  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre] de *sagou*. L'un et l'autre donnent à l'eau, au lait ou au bouillon, cet état muqueux qui caractérise les substances qu'elles suppléent.

*Eau de Tamarins.*

Prenez tamarins..... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]  
 Délayez dans un vase de faïence  
 ou d'étain, en versant dessus  
 peu à peu eau bouillante..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]  
 Miel blanc..... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 Passez à travers un linge.

*Eau de Casse.*

Prenez casse en bâtons..... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 eau bouillante.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]  
 On ajoute quelquefois à cette prescription,  
 un demi-décigramme [1 grain] de tartrate anti-  
 monié de potasse, ou bien 8 grammes [2 gros]  
 de sulfate de soude.



*Eau fondante purgative.*

Prenez sulfate de soude (sel de  
 Glauber)..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 tartrate antimonié de po-  
 tasse (émétique)..... 3 cent<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  grain.]  
 nitrate de potasse (nitre). 6 déc<sup>mes</sup> [ 12 gr. ]  
 Faites fondre le tout dans eau.. 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 à prendre par verrées à distance convenable.

*Eau de Goudron.*

Prenez goudron..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once. ]  
 Versez dessus eau commune..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 Agitez souvent pendant trois jours ; passez  
 la liqueur, et conservez-la pour l'usage.  
 La dose est de 192 grammes [6 onces], une  
 ou deux fois par jour : cette eau peut être  
 coupée avec le lait.

*Eau de Boules ou Martiale.*

Prenez boules de mars, envir. 6 à 7 déc<sup>mes</sup> [10 à 12 grains.]  
 Triturez l'espace de temps  
 nécessaire avec eau tiède  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]  
 Filtrez ou laissez reposer, puis décantez.  
 Cette eau se divisera en trois doses, à prendre  
 de demi-heure en demi-heure.

*Eau anti-syphilitique.* (Liq<sup>r</sup> de Van-Swieten.)

Prenez muriate suroxigéné de  
 mercure (sublimé corrosif)... 4 déc<sup>mes</sup> [ 8 grains. ]  
 Eau distillée.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]

E e 4

Pour opérer cette dissolution, il faut toujours se servir de vaisseaux de verre ou de faïence, et ne la donner aux malades que dans des gobelets de même nature.

Le véhicule dans lequel cette solution devra être administrée, sera d'un demi-k<sup>me</sup> [1 livre] de décoction légère de racine de guinauve, ou une dissolution de 4 g<sup>mes</sup> [1 gros] de gomme arabique dans un demi-k<sup>me</sup> [1 livre] d'eau, en observant que le mélange n'ait lieu qu'au moment de faire prendre cette liqueur.

On doit préférer l'eau gommée au lait et à tous autres excipients; il est reconnu que la gomme est, de toutes les substances, celle qui altère le moins le muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif).

## SECTION II.

### APOZÈMES.

Ils forment souvent en partie la boisson principale des malades. C'est de l'eau qui, à l'aide de l'infusion, et plus souvent encore de la décoction, s'est chargée des matériaux immédiats qu'elle a pu extraire des végétaux prescrits par le médecin.



*Règles générales pour préparer les Apozèmes.*

1°. De faire bouillir successivement les matières dures, inodores, peu altérables, comme les bois, les écorces, les racines sèches, ligneuses, et en général toutes celles dont la texture est serrée;

2°. Les racines fraîches, coupées menu;

3°. Les fruits ouverts et mondés;

4°. Les herbes fraîches, non odorantes, brisées;

5°. Celles qui sont fraîches, et qu'on a hachées;

6°. Les semences inodores concassées;

7°. De retirer du feu, et de verser la décoction bouillante sur les bois, racines, herbes, fleurs et semences aromatiques, toutes ces substances écrasées et concassées;

8°. De fermer le vaisseau, de laisser refroidir la liqueur, de la passer avec expression, de la mettre reposer, de ne l'administrer enfin qu'après l'avoir bien fait décanter.

Mais les apozèmes, souvent troubles, épais et toujours d'une répugnance invincible, pourroient être remplacés par une boisson plus simple, moins désagréable, prise par-dessus des pilules faites avec les extraits des substances qui entrent dans ces médicaments. En attendant que cette observation soit appréciée à sa juste valeur, nous allons indiquer les apozèmes les plus généralement usités.

*Apozème apéritif.*

Prenez espèces apéritives..... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]

Faites bouillir dans une suffisante  
quantité d'eau, réduite par une

ébullition modérée à..... 2 litres [2 pintes.]

Ajoutez à chaque dose la quantité d'acétate  
de potasse liquide (terre foliée de tartre) ou  
d'ammoniaque (esprit de mindererus), qui  
aura été prescrite.

*Apozème diurétique.*

Prenez espèces diurétiques..... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]

Faites bouillir légèrement dans suffi-  
sante quantité d'eau réduite à.... 3 k<sup>mes</sup> [6 livres.]

Vers la fin de l'ébullition, ajoutez :

pariétaire.....	} De chaque
turquette.....	

Laissez infuser un moment, passez et mêlez  
la quantité d'oxymel simple ou d'oxymel scil-  
litique qui aura été prescrite.

*Apozème fébrifuge.*

Prenez quinquina concassé.... 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]

Faites bouillir dans eau..... 3 k<sup>mes</sup>  $\frac{1}{2}$  [7 livres.]  
que vous réduirez à..... 3 k<sup>mes</sup> [6 livres.]

Passez la décoction.

La dose sera de 192 grammes [6 onces],  
deux à trois fois par jour. Ajoutez les sels  
prescrits.

Une trop longue ébullition des différentes substances



dans un vaisseau ouvert, et notamment du quinquina est toujours préjudiciable à l'effet du médicament, il facilite l'oxigénation et la précipitation de l'*extractif*; quelle que soit donc la texture du végétal, qui est l'objet de la décoction, il convient de le diviser et de le soumettre à une macération préalable.

## SECTION III.

## DES BOUILLONS.

On donne généralement le nom de *bouillon* à la substance alimentaire et extractive qu'on retire du tissu musculaire et membraneux des substances animales, par l'intermède d'une quantité d'eau que l'on détermine en raison de la quantité de viande qu'on emploie, et à l'aide d'une température d'abord de 80 degrés, qui coagule l'albumine, ensuite plus modérée, pour donner aux matières contenues dans la chair musculaire, le temps de se rassembler sous forme d'écume à la surface du liquide, et qu'on a soin de séparer. On ajoute communément au bouillon proprement dit, du muriate de soude, des légumes, pour en relever la fadeur et le rendre plus agréable.

Les bouillons sont alimentaires ou médicaux.

Les premiers se préparent communément avec des viandes faites; celle du bœuf dans

444 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

les contrées du nord, et celle du mouton dans les pays méridionaux; ils ont de la saveur, et tiennent en dissolution beaucoup de substances.

Les seconds se font avec le poulet, le veau, la tortue, la vipère, les grenouilles, animaux dont les chairs fournissent plus de gélatine que d'extractif, deux principes dont le concours est indispensable pour constituer le véritable bouillon: l'un est la matière alimentaire, l'autre l'assaisonnement.

*Règles générales pour la préparation des  
Bouillons alimentaires.*

- 1°. Viande saine et convenablement saignée;
- 2°. Vaisseau de terre, de préférence à ceux de métal, parce que les premiers sont moins conducteurs de la chaleur, et qu'une fois échauffés, un peu de cendre chaude entretient l'ébullition légère que l'on desire;
- 3°. Eau, en quantité double du poids à celle de la viande employée;
- 4°. Suffisante quantité de sel commun pour faciliter la séparation de l'albumine, ainsi que sa coagulation sous forme d'écume;
- 5°. Température capable de porter le mélange à l'ébullition pendant tout le temps que l'écume se rassemblera à la surface du li-



quide, et qu'on aura soin d'en séparer exactement;

6°. Température plus basse après l'opération précédente, et toujours constante, afin que le liquide ne fasse que frémir légèrement, pour donner le temps aux substances nutritives, colorantes et extractives contenues dans la viande, de s'unir et de se combiner avec l'eau dans l'ordre qui convient à leur solubilité;

7°. Addition de légumes, tels que carottes, panais, navets, poreaux, etc.

#### *Bouillon de Bœuf.*

Prenez tissu musculaire de bœuf..  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]

eau..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Faites bouillir après avoir ajouté le sel nécessaire; écumez exactement, ensuite conduisez le feu de manière à ce que la liqueur soit agitée d'un léger frémissement; ajoutez les légumes, et continuez l'opération avec les précautions indiquées, jusqu'à parfaite cuisson de la viande et des légumes. On peut ajouter à ce bouillon, de la volaille, du veau ou du mouton.

Si le bouillon qu'on prépare dans les grands établissemens manque des premières qualités qui le caractérisent, c'est que les règles ci-dessus décrites ne sont pas strictement observées; il est constant que quand les cui-



## 446 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

siniers seront mieux surveillés par les économes, les valides et les malades des hospices auront un bouillon plus agréable, plus substantiel, comparable en un mot à celui qu'on obtient dans un ménage aisé.

*Tablettes de Bouillon.*

Prenez quatre pieds de veau; 6 k<sup>mes</sup> [12 liv.] de cuisse de bœuf; 1 k<sup>me</sup> [2 livres] de rouelle de veau; 5 k<sup>mes</sup> [10 liv.] de gigot de mouton; divisez ces viandes en petits morceaux, et faites-les cuire à un feu modéré, dans suffisante quantité d'eau; écumez à diverses reprises; passez la liqueur avec expression; mettez à bouillir une seconde fois le marc dans de nouvelle eau; passez, réunissez les liqueurs; et quand elles sont refroidies, séparez-en la graisse et clarifiez-les avec cinq à six blancs d'œufs; filtrez à travers un blanchet, et évaporez jusqu'à consistance requise; alors coulez sur une pierre unie, divisez par tablettes, portez-les à l'étuve pour sécher, et renfermez-les exactement dans des boîtes de fer-blanc ou des bouteilles.

Les tablettes de bouillon ont été imaginées pour conserver sous un petit volume et pendant long-temps, une substance alimentaire capable de remplacer le bouillon liquide: telles sont les tablettes qu'on prépare à la Chine, appelées *hockiac*; connues en France sous le



nom de *colle de peau d'âne*. Tel est encore cet extrait de consistance sirupeuse qu'on prépare au Japon sous le nom de *soui*, avec des jambons et des perdrix.

Mais ces tablettes, quoique très-avantageuses dans les voyages de long cours et à la suite des armées, ne peuvent être adoptées dans les hôpitaux pour lesquels on les a souvent proposées,

1°. Parce que le bouillon qu'elles fournissent, quoique bon et sain pour les hommes en santé, est plus âcre, plus échauffant que celui qu'on prépare pour les malades avec la viande fraîche;

2°. Parce qu'après leur avoir distribué le bouillon fait avec ces tablettes, au lieu de celui confectionné avec de la viande fraîche, les convalescens et les servans des hôpitaux ne trouvent plus la portion qui leur revient en viande cuite, pour leur nourriture.

#### GÉLATINE.

Le nom de *gélatine* s'applique particulièrement à une substance qui fait la base de toutes les parties dermoïdes, membraneuses, ligamenteuses, cartilagineuses, musculaires, cornées, etc. des animaux. Elle est gluante, visqueuse, dans l'état mou; sèche, elle est plus



ou moins transparente, élastique, d'une couleur cornée, peu sapide, soluble en totalité dans l'eau, insoluble dans l'alcool, jouissant de la propriété hygrométrique, susceptible de se combiner avec le principe tannant qui la précipite de ses dissolutions, fournissant enfin, par la distillation ou l'analyse au feu, de l'ammoniaque, ainsi que les principes qui constituent cet alkali.

Pour l'obtenir des diverses substances qu'elle constitue, il ne s'agit que de les faire bouillir dans l'eau; on coupe celles qui sont molles, sans les soumettre à aucune autre préparation; les cornes et l'ivoire doivent être râpés; les os sont divisés à l'aide d'un pilon ou d'une meule.

La dissolution de la gélatine dans l'eau, obtenue des corps qui la fournissent, se présente sous différentes formes; liquide, elle est connue sous le nom de *bouillon*; molle, elle constitue les gelées, auxquelles on ajoute souvent des aromates et du sucre pour en former une masse tremblante, employée communément comme restaurant.

Enfin, rapprochée ou privée de presque toute son humidité, et sans mélange d'assaisonnement, coulée dans des moules où on lui donne la forme de tablettes, elle porte le nom



de *gélatine* proprement dite, et celui de *colle de Flandres du commerce*, quand elle est moins pure et préparée sans soins.

*Préparation de la Gélatine.*

Prenez pieds de veau ce que vous voudrez; faites cuire à petit feu dans suffisante quantité d'eau; écumez, passez le bouillon avec soin; laissez refroidir pour séparer la graisse; clarifiez la liqueur avec un blanc d'œuf; passez de nouveau au blanchet; évaporez au *bain-marie* jusqu'à consistance épaisse; étendez la masse sur une pierre bien unie, et coupez la *gélatine* refroidie en tablettes: achevez leur dessiccation à la chaleur de l'étuve.

Pour retirer la *gélatine* du tissu osseux, il faut agir comme il vient d'être dit, employer une température constante, et répéter les ébullitions jusqu'à trois fois, pour les épuiser entièrement.

Les chimistes ont reconnu que la *gélatine* extraite des os dont elle constitue à peu près la moitié de leur poids, étoit la plus pure. M. *Proust*, qui l'extrayoit de cette substance, en formoit des tablettes qu'il destinoit à améliorer la subsistance du pauvre; M. *Darcet* en préparoit des bouillons à l'aide d'une marmite de *Papin* perfectionnée. Enfin depuis, M. *Cadet*



*de Vaux* en a fait une heureuse application, en conseillant de retirer cette même gélatine des os, et de l'employer dans l'économie domestique, surtout à la nourriture des indigens.

Mais les expériences répétées sans prévention à l'Hôtel-Dieu, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, n'ont servi qu'à prouver de plus en plus que les os ne pouvoient avoir une destination aussi importante; qu'il valoit infiniment mieux pour les administrations de continuer de les vendre aux fabricans de boutons, de colle-forte et de sel ammoniac, et se procurer, à la place, de la viande et des légumes, avec lesquels on fait de meilleurs potages. Le vœu de *M. Cadet de Vaux*, assurément très-philantropique, n'a donc pu s'accomplir, quoique partout on ait cherché à le réaliser avec un empressement et un zèle honorables pour le siècle; mais partout on y a renoncé à regret; nulle part on ne fait de bouillon d'os, nulle part par conséquent il n'est l'aliment des malades et des convalescens.

#### DES BOUILLONS MÉDICINAUX.

Les règles générales pour la préparation de ces bouillons, sont absolument les mêmes que les précédentes; la plupart se font au bain-marie, mais ils ne peuvent se conserver



plus de vingt-quatre heures en hiver, et douze en été.

*Bouillon de Mou de veau.*

Prenez des poumons de cet animal, enlevez la trachée-artère et le corps gras qui la recouvre ; coupez-les par morceaux, jetez-les dans de l'eau légèrement chaude, afin d'enlever le sang qui peut rester dans les petits vaisseaux. Lorsque l'eau ne sera plus colorée, faites cuire dans une petite bassine couverte, à un feu modéré ; sur la fin, ajoutez les feuilles et ensuite les fleurs des plantes qu'on y ajoute.

Si la prescription demande des fruits pectoraux, il faut les monder et les ajouter une demi-heure avant les feuilles. Passez et laissez déposer.

*Bouillon de Poulet.*

Prenez un poulet, séparez les intestins, le cou et les parties grasseuses ; faites cuire à un feu modéré ; ajoutez les racines et les fruits prescrits, tels que navets, oignons, dattes et jujubes. On prépare de la même manière les bouillons de grenouilles.

*Bouillon de Tortue.*

Prenez une tortue, séparez la carapace du plastron, au moyen d'un ciseau qu'on intro-



duit au point de l'insertion sur les côtes; détachez la chair, coupez-la par morceaux; faites cuire au bain-marie avec suffisante quantité d'eau: quatre heures d'ébullition légère suffisent pour cuire entièrement la tortue. Si le médecin a prescrit des plantes aromatiques, ajoutez-les à la fin, et couvrez le vase. Laissez refroidir et passez.

*Bouillon de Vipère.*

Séparez la tête, la peau et les intestins de la vipère vivante; coupez le corps par tronçons, et faites-les cuire, comme la chair de tortue, au bain-marie.

SECTION IV.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.

La chimie étant parvenue à imiter le travail de la nature dans la composition des eaux minérales, il importe d'appliquer les découvertes faites en ce genre pour l'utilité du service des hospices civils, car il faut convenir qu'il n'y a que les gens aisés qui puissent aller prendre les eaux à leur source, tandis que l'homme d'une fortune médiocre, le pauvre artisan, l'honnête indigent, ne sauroient profiter de cet avantage. Il n'existe pas pour eux d'établissement, point d'asile qui leur en faci-



litent les moyens ; il faut donc y suppléer par des eaux minérales artificielles , exactement calquées, d'après des analyses bien faites, sur les eaux minérales naturelles.

On sait que celles-ci sont divisées en quatre classes : les eaux gazeuses acidules, les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses et les eaux salines.

Nous allons suivre la même division pour les eaux minérales artificielles.

*Eaux gazeuses.*

La fabrication des eaux gazeuses exige de la part des pharmaciens des manipulations différentes, suivant la nature du gaz qu'il se propose de condenser ou de dissoudre dans l'eau.

Les gaz qui y sont insolubles ont besoin, pour être tenus divisés, suspendus dans l'eau, d'une compression assez forte; tels sont l'hydrogène, l'oxigène, l'azote.

La compression n'est pas nécessaire pour les eaux sulfureuses, il suffit de faire traverser une colonne d'eau par un courant de gaz hydrogène sulfuré, et d'agiter le vase pour faciliter l'absorption.

L'eau peut aussi se charger d'une certaine quantité d'acide carbonique par ce seul moyen,



mais il devient insuffisant lorsqu'on veut avoir des eaux pétillantes, mousseuses, comme celles de Spa, de Seltz, etc.

Pour atteindre ce dernier but, on a proposé différens appareils dont l'emploi n'a pas toujours répondu aux résultats qu'on devoit en attendre. Celui qu'a décrit tout récemment, dans le Bulletin de Pharmacie, M. *Planche*, pharmacien de Paris, nous a paru réunir les conditions requises. La forme en est simple, la manipulation facile, etc.

M. *Henri*, pharmacien en chef de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, s'est procuré un de ces appareils, à l'aide duquel il peut saturer soixante litres d'eau de trois fois son volume de gaz acide carbonique.

Il ne diffère de celui de M. *Planche* que par la matière des vases : ceux qui lui servent à préparer le gaz acide carbonique sont en plomb, la machine de compression est en cuivre étamé, et renfermée dans une caisse de bois de chêne cerclée en fer.

M. *Henri*, d'après l'avis et l'exemple de M. *Boullay*, doit faire à son appareil un petit changement, mais seulement pour rendre le jeu de la pompe de compression encore plus facile.

Ainsi, supposant cette machine ou déjà ou



bientôt à la disposition des pharmaciens, nous allons indiquer le moyen d'obtenir les différens gaz.

*Gaz acide carbonique.* Pour obtenir ce gaz on se sert de deux bouteilles de *Woulf*, ou de tous autres vaisseaux qui puissent en tenir lieu.

L'une de ces bouteilles doit avoir trois tubulures et l'autre deux. On établit entre elles la communication par un tube de verre.

On met dans la première bouteille du marbre blanc grossièrement pulvérisé et délayé avec l'eau pure, en consistance de bouillie claire. Dans l'autre, une solution de sous-carbonate de potasse.

On fixe à la deuxième tubulure de cette bouteille un tube droit en verre, inséré dans un tuyau de cuivre qui doit être terminé en pas de vis, pour recevoir une vessie à robinet.

Enfin, on fait plonger jusqu'au fond de la première bouteille un bâton destiné à faire l'office d'*agitateur*, lequel doit excéder les bords du goulot de la bouteille, de huit à neuf centimètres. Il est enveloppé, ainsi que ce même goulot, par une vessie ouverte des deux bouts, et dont chaque ouverture est exacte-



ment lutée au manche de l'instrument, et au col du vaisseau.

Le tout ainsi disposé, et toutes les ouvertures lutées, à l'exception d'une des tubulures du premier flacon, on verse, par cette ouverture, de l'acide sulfurique étendu de douze parties d'eau. Aussitôt que le mouvement de l'effervescence a chassé l'air des vaisseaux, on visse la vessie au tube de la deuxième bouteille, et on ferme la tubulure de la première. Le gaz ne tarde pas à traverser la solution de potasse, où il se dépouille du peu d'acide sulfurique qu'il peut avoir entraîné, et à se rendre dans la vessie. Lorsqu'on voit le dégagement se ralentir, on fait mouvoir l'agitateur dont l'office est de multiplier les points de contact de l'acide avec le carbonate. Les avantages que présente cet instrument sont tels, qu'on peut obtenir en deux heures plus de cent litres de gaz, qu'on n'obtiendrait pas en vingt-quatre heures par les moyens ordinaires.

Lorsqu'on s'est procuré la quantité de gaz nécessaire pour la quantité d'eau qu'on veut charger, on a recours à la machine de compression.

Nous observons que, pour cette opération, il faut employer de l'eau distillée, parce que,



ne contenant point d'air, elle absorbe plus facilement le gaz, qu'il faut aussi avoir la précaution de n'ajouter le gaz acide carbonique que par portions, et d'agiter le vase très-exactement afin que l'eau se sature plus complètement.

Nous disons encore que la condensation de l'acide carbonique dans l'eau est d'autant plus rapide que la température du liquide, et celle de l'air ambiant sont moins élevées : de là la nécessité d'opérer dans un lieu frais.

*Gaz hydrogène.* L'appareil décrit pour l'acide carbonique peut servir à la préparation de ce gaz. On y emploie seulement des vaisseaux d'une moindre capacité.

On met dans la première bouteille une partie de limaille sur laquelle on verse de l'acide sulfurique étendu de six parties d'eau. On ajoute alternativement de l'acide et de la limaille.

La solution de sous-carbonate de potasse, indiquée pour l'acide carbonique, est remplacée, dans la seconde bouteille, par de l'eau pure, destinée à laver le gaz hydrogène avant qu'il n'arrive dans la vessie. Ce gaz étant, comme nous l'avons dit, insoluble dans l'eau, il faut avoir recours à l'appareil de compression pour l'y condenser.



*Gaz hydrogène sulfuré.* On l'obtient en décomposant les sulfures alcalins ou le sulfure de fer par l'acide sulfurique. Le sulfure de fer est celui qu'on préfère pour cette opération.

On prépare ce sulfure en stratifiant dans un creuset deux parties de limaille de fer et une partie de soufre en poudre; on termine par une couche de fer; le creuset étant luté avec de l'argile, on le chauffe par degrés jusqu'à le faire rougir fortement. On l'entretient en cet état pendant une demi-heure; alors on découvre le creuset, et lorsque la matière est en pleine fusion, on la coule sur une plaque de fonte échauffée.

Pour dégager l'hydrogène sulfuré de ce composé, on met dans un matras, placé sur un bain de sable, du sulfure de fer réduit en poudre fine, on ajuste au col du matras un bouchon de liège percé de deux trous. On fait traverser l'un d'eux par un tube à double courbure, terminé par un entonnoir; l'autre trou par un second tube courbé, dont la plus longue branche plonge dans une bouteille contenant un peu d'eau; enfin, de cette bouteille part un autre tube qu'on engage dans le col d'une bouteille renversée pleine d'eau; placée sur la tablette d'un appareil pneumato-



chimique (1), on verse alors, par le tube à entonnoir, de l'acide sulfurique étendu de six parties d'eau. L'hydrogène sulfuré se dégage, il dépose dans le flacon intermédiaire l'acide sulfurique et l'oxide de fer dont il a pu se charger, et va déplacer l'eau de la bouteille.

Dès qu'on s'aperçoit qu'il y a moitié de l'eau de déplacée, on bouche promptement sous l'eau cette bouteille, on l'agite fortement pour faciliter l'absorption, et on continue d'en charger ainsi un certain nombre que l'on tient renversées le col en bas et plongées sous l'eau dans un baquet.

On s'en sert pour la fabrication des eaux sulfureuses simples ou composées, desquelles nous allons présenter quelques exemples.

*Eau hydro-sulfureuse simple.*

Prenez eau distillée, chargée de	}	de chaque,
son volume d'hydrogène sulfuré.....		
Prenez eau distillée, chargée de	}	parties égales.
moitié de son volume d'hydrogène simple..		

Bouchez promptement la bouteille, et plon-

(1) L'appareil pneumato-chimique le plus simple est un baquet de bois blanc, muni d'une tablette échancrée en plusieurs endroits.

460 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
gez l'extrémité bouchée du goulot dans le *mas-*  
*tic* fondu, pour empêcher la déperdition du gaz.

Nous avons indiqué, dans le précédent pa-  
ragraphe, la manière de saturer l'eau de gaz  
hydrogène sulfuré; quant à l'eau hydrogénée  
simple, on la prépare de la même manière que  
les eaux acidules gazeuses.

Dès qu'on a à sa disposition une certaine  
quantité d'eau hydrogénée simple, on débou-  
che les bouteilles qui contiennent l'eau hydro-  
sulfurée, et on les remplit avec la première  
eau. Cette opération doit être exécutée avec  
célérité.

*Eau hydro-sulfureuse composée.*

Eau distillée. . . . .	℥ ij	1,000
Sulfate de soude cristallisé . . . . .	8 grains.	
Muriate de soude. . . . .	5 grains.	
Carbonate de soude. . . . .	9 grains.	
Gaz hydrogène simple . . . . .	} aux mêmes doses que sulfuré . . . . . } pour la précédente.	

Cette eau se rapproche de celle d'Aix-la-  
Chapelle; en en diminuant de moitié les doses  
des sels, on aura l'eau de Barèges et autres  
eaux sulfureuses analogues.

*Eau ferrugineuse extemporanée.*

Sulfate de fer vert . . . . .	2 grains.
Sulfate de soude. . . . .	12 grains.
Eau distillée . . . . .	2 livres.



*Eau ferrugineuse acidule simple.*

On met dans une bouteille à goulot renversé, tubulée à sa base, et muni d'un robinet ou d'une broche, une certaine quantité de limaille de fer bien nette et exempte de cuivre. On remplit la bouteille d'eau chargée de quatre fois son volume d'acide carbonique; on lute bien le goulot de la bouteille, on l'agite, et on laisse l'eau s'éclaircir par le repos: Par ce procédé simple on a une eau ferrugineuse tenant environ quatre grains de carbonate de fer par chaque litre d'eau. On se sert de cette eau ferrugineuse simple pour préparer les eaux minérales composées. En voici un exemple qui peut servir de guide pour d'autres qui le seroient moins.

*Eau ferrugineuse composée, imitant l'eau de Pyrmont.*

Eau distillée . . . . .	24 onces.
Muriate de soude cristallisé . . . . .	2 grains $\frac{1}{2}$ .
de magnésic . . . . .	3 grains.
Sulfate de soude . . . . .	6 grains.
Sulfate de magnésie . . . . .	11 grains.
Carbonate de magnésie . . . . .	7 grains.
Carbonate de fer . . . . .	1 grain.
Acide carbonique, 4 fois le volume de l'eau.	

On met dans la bouteille les sels réduits en



462 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
poudre; on la remplit au quart avec l'eau fer-  
rugineuse simple, laquelle représente le grain  
de carbonate de fer; puis on achève de l'em-  
plir avec l'eau pure chargée d'acide carbo-  
nique.

*Eaux salines.*

On peut faire les eaux salines avec plusieurs  
espèces de sels, tels que le muriate de soude,  
le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le  
carbonate de soude, etc.

La plus usitée est celle qui se fait ainsi :

Sulfate de magnésic. . . . .	16 g <sup>mes</sup>	[ 4 gros. ]
Eau de rivière. . . . .	1 litre	[ 1 pinte. ]

On y ajoute quelquefois un demi-décigr. [ 1 grain ]  
de tartrate antimonié de potasse (émétique).

A l'égard des eaux thermales, telles que  
celles de Bourbonne-les-Bains, de Plombières,  
de Luxeuil, elles peuvent être remplacées en  
employant les mêmes matières salines qui en-  
trent dans leur composition, en donnant préa-  
lablement à l'eau qui doit servir d'excipient  
la température qui convient.

Nous terminerons cet article en observant que les  
eaux minérales artificielles peuvent même devenir utiles  
aux malades qui déjà ont été les boire à la source, de  
retour dans leurs foyers, sans être tout à fait débarrassés  
des affections pour lesquelles ils ont entrepris le voyage ;



ils pourroient en continuer l'usage; mais au lieu de les faire venir directement, et de les exposer à perdre pendant leur trajet une grande partie de leur calorique, si ce sont des eaux thermales, les remplacer par des eaux artificielles analogues, en augmentant à volonté la proportion de leurs principes. Ainsi on posséderoit le même moyen, mais plus efficace et plus énergique; il serviroit à achever la guérison que n'auroit fait qu'ébaucher le premier usage des eaux prises sur les lieux et dans la saison la plus convenable.

Mais ce n'est pas assez d'avoir sous la main des eaux minérales appropriées à l'état des malades, il faut qu'aucune circonstance étrangère ne puisse s'opposer à leur efficacité, ni aggraver plutôt le mal que de le soulager. Combien de sources célèbres en Europe n'offriront plus bientôt que le lieu le plus insalubre, le plus infect, si on ne se hâte de l'assainir en détruisant ces flaques d'eaux stagnantes que la source a formées et entretient, et dont les émanations vicient l'air et préjudicient à la santé des buveurs? Peut-être qu'en soumettant partout les eaux minérales à une légère redevance, mais suffisante aux dépenses de réparations que demande le local, on parviendroit à rendre l'emplacement et les sites des environs plus agréables, plus aérés et plus accessibles: une pareille application du revenu que produiroient les eaux minérales, auroit sans contredit un but plus utile que celui d'enrichir, sous le titre fastueux d'intendant, d'inspecteur des eaux minérales, des hommes souvent insouciens, quelquefois sans talent, qui n'ont jamais rien fait pour les analyser ni pour éclairer sur leurs propriétés. Aussi manque-t-il presque partout d'une promenade commode, assez spacieuse pour l'exercice si né-

cessaire, en même temps qu'elle devient un point de ralliement pour les malades.

Ces épanchemens de liberté et de gaîté concourent peut-être plus évidemment encore avec le régime, la soustraction des affaires habituelles, les mouvemens du voyage, la distraction, la dissipation, le déplacement, à l'efficacité des eaux minérales, que les eaux minérales elles-mêmes.

Je suis tellement pénétré de cette vérité, que, consulté il y a trente ans par le parlement d'une grande province sur les avantages d'une eau minérale dont la source se trouvoit à peu de distance de la ville où cette cour souveraine tenoit son siège, je reconnus, d'après l'analyse, qu'elle étoit absolument comparable pour la nature et les propriétés, à une autre minérale dont la source se trouvoit à la distance de douze lieues; mais forcé de prononcer sur la préférence que l'une méritoit sur l'autre, ma conclusion fut que les habitans les plus voisins de la source devoient aller boire l'eau de celle qui se trouvoit la plus éloignée, fondé sur ce que la distance où on se trouve de la source, double souvent la confiance dans un moyen qu'on dédaigneroit sans doute, s'il ne falloit pas quitter ses affaires et se déplacer pour en faire usage.



## SECTION V.

## SUCS D'HERBES.

LES plantes qu'on est accoutumé de prescrire sous la forme de sucs exprimés, dans la saison où elles jouissent de toutes leurs propriétés spécifiques, et où il est possible de se les procurer fraîches, sont :

L'extraction de leurs sucs consiste à cueillir ces plantes lorsqu'elles sont en pleine végétation, à les laver, à les piler dans un mortier de pierre ou de marbre, à les renfermer dans des sacs de crin, après y avoir ajouté un peu d'eau et quelques brins de paille dans les cas seulement où elles sont peu succulentes ou trop mucilagineuses, enfin, à les soumettre à la presse; alors tous les vaisseaux séreux ou autres sont brisés par l'effort du pilon, tous les liquides qu'ils contenoient coulent ensemble avec la fécule verte et les débris atténués du végétal. La dépuration a lieu ou par le repos ou par la chaleur de l'eau bouillante, ou à l'aide des blancs d'œufs, ou en les filtrant; quelquefois, enfin par le moyen des acides végétaux et de l'alcool.

*La bourrache.....*

*La buglose.....*

*La chicorée sauvage..*

*Le pissentit.....*

*La laitue.....*

*L'oseille.....*

*Le cresson de fontaine.*  
*Le cochlearia . . . . .*  
*La fumeterre . . . . .*  
*Le cerfeuil . . . . .*

La clarification de leurs sucs se fait toujours à froid, au moyen du filtre de papier gris : la plus légère chaleur dissiperait une partie des principes volatils dans lesquels résident leurs vertus ; coaguleroit l'albumine qu'ils contiennent, et troubleroit leur transparence.

La dose de ces sucs sera depuis 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces ], une ou deux fois par jour ; comme médicamens officinaux, il faut les conserver ainsi que nous l'avions indiqué à la section des sucs acides. Dans l'impossibilité où l'on est en automne de se procurer fraîches ces plantes sans beaucoup de difficultés et de dépense, on remplacera les sucs qu'on en exprime, par l'extrait de ces mêmes plantes, préparé dans la saison convenable, mais délayé dans un véhicule approprié à la dose de 4 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  gros] par 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once ] de suc. A l'égard de celles dites antiscorbutiques, comme elles contiennent un principe volatil, on substituera à leurs sucs une infusion amère, à laquelle on ajoutera une ou deux cuillerées à café de teinture alcoolique de raifort. Ainsi, depuis octobre jusqu'au mois d'avril, la préparation des sucs d'herbes devra être interdite dans les pharmacies des hôpitaux civils, tant à cause de leur inefficacité, que par rapport au prix qu'elles coûtent.

## SECTION VI.

## POTIONS.

MÉDICAMENS internes, liquides, peu volumineux, plus ou moins composés, dans lesquels



il entre ordinairement des substances pourvues de propriétés médicales très-prononcées, qu'on administre en une ou plusieurs fois, ou même par cuillerées.

En général, toutes les fois que ce médicament contient une poudre ou une teinture alcoolique, il est nécessaire qu'il s'y trouve en même temps un sirop, et que ce dernier serve à les délayer avant de réunir le tout aux fluides aqueux; autrement la division du corps suspendu est incomplète et l'effet équivoque.

Mais ces préparations sont extrêmement usitées en médecine, parce que leur exécution est prompte, facile, et qu'on peut les approprier aisément aux différentes indications lorsqu'on a soin de les simplifier.

*Potion purgative ordinaire.*

Prenez sénéc. .... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
 sulfate de soude ( sel de  
 Glauber)..... 12 g<sup>mes</sup> [ 3 gros. ]  
 Faites bouillir légèrement dans  
 eau commune ..... 192 g<sup>mes</sup> [ 6 onces. ]  
 Ajoutez sirop de nerprun ..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 Pour une dose.

*Potion purgative majeure.*

Ajoutez à la potion purgative,  
 poudre cathartique, depuis..... 12 déc<sup>mes</sup> [ 24 grains. ]  
 jusqu'à..... 18 déc<sup>mes</sup> [ 36 grains. ]

G g 2

*Potion purgative avec la Manne.*

Prenez la potion purgative ordinaire, et substituez au sirop,  
manne..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces.]

*Potion purgative avec le Catholicum.*

Prenez manne grasse..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces.]  
Dissolvez dans eau..... 160 g<sup>mes</sup> [ 5 onces.]  
Délaissez dans la colature, catho-  
licum double..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once.]

Pour une dose.

*Potion pour les Enfants nouveau-nés.*

Prenez huile d'olive ou d'amande  
douce..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
sirop de chicorée composé. 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]

Mêlez. A faire prendre en une seule fois.

*Potion vermifuge pour les Enfants.*

Prenez huile de ricin ou de	} De chaque	16 g <sup>mes</sup> jusqu'à 48	
palma christi.....			[ 4 gros à 1 once $\frac{1}{2}$ .]
sirop tartareux.....			
eau de pourpier.....			64 g <sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

C'est le purgatif le plus agréable lorsque l'estomac peut le supporter; il agit avec autant de promptitude que de sûreté lorsqu'il n'est pas altéré.

Mais l'huile de palma christi est du nombre des huiles qu'on ne prépare pas dans les phar-



macies ; elle y est apportée par la voie du commerce , très-souvent avec un caractère de rancidité qui dépend de sa vétusté, ou de ce qu'elle a été extraite sans soin ; il paroît même que la cupidité est parvenue à la sophistiquer : dans l'un et l'autre cas, il faut éviter de l'employer , car ses effets seroient fort équivoques.

La meilleure huile de ricin doit être un peu fluide, sans odeur, d'une saveur douce ; elle est suspecte dès qu'elle a une odeur forte, un goût âcre et brûlant. Il faut que les vases qui la contiennent soient toujours exactement bouchés, placés dans un endroit frais, et que jamais ils ne restent en vidange. Pour prévenir ce dernier inconvénient, on ne sauroit trop recommander de ne se servir que de bouteilles de la capacité de cinq décilitres au plus, et de s'assurer, par la dégustation, de la qualité de l'huile qu'elles renferment (1).

(1) Un point essentiel pour la sécurité du pharmacien qui se dévoue sans réserve à l'exercice de son utile profession, c'est de pouvoir distinguer, à l'aide de certains caractères ou de propriétés invariables, la fidélité de quelques objets de la matière médicale qu'il ne peut préparer par lui-même, et qu'il est forcé par conséquent de tirer de loin. M. *Planche*, l'un des auteurs du Bulletin de Pharmacie, est parvenu par ses méditations et ses recherches à reconnoître l'huile de ricin pure d'avec celle qui auroit pu être sophistiquée. Voici en quoi ces caractères consistent : 1°. l'huile de ricin est soluble à froid dans l'alcool en



*Potion vomitive avec l'Emétique.*

Prenez tartrate antimonié de

potasse..... 15 cent<sup>mes</sup> [ 3 grains. ]Dissolvez dans eau de rivière 360 g<sup>mes</sup> [ 12 onces. ]

Divisez en trois parties égales, à prendre de quart-d'heure en quart-d'heure, avec les précautions connues.

---

toutes proportions à l'exclusion des autres huiles fixes; 2°. elle conserve sa fluidité à 21 degrés au-dessous de 0; 3°. elle se saponifie avec la plus grande facilité et en très-peu de temps; il suffit d'une partie de lessive des savonniers pour former un savon solide avec l'huile de ricin, tandis que les huiles d'olives et d'amandes douces exigent moitié de leur poids de la même lessive pour arriver à l'état de savon parfait; 4°. la solution de l'huile de ricin dans l'alcool peut être mêlée sans décomposition avec les alcools résineux de jalap, de scammonée, etc. ce qui offre un nouveau moyen d'administrer les purgatifs, soit à l'intérieur, soit en frictions. M. Planche ayant eu occasion de goûter, au mois de septembre dernier, de l'huile de ricin apportée de l'Inde en 1798, elle lui a paru aussi douce qu'elle auroit pu l'être à son arrivée; il en a pris, en une seule dose, trois onces qui ont produit sur lui l'effet d'un purgatif ordinaire, mais sans colique, d'où il conclut que le temps n'apporte pas autant d'altération dans la qualité de l'huile de ricin qu'on le pense communément. Il suffit de conserver l'huile dans des bouteilles bien goudronnées, pour la priver du contact de l'air. Le colon qui a fourni l'huile qui fait le sujet de cette dernière observation, lui a assuré qu'il avoit avalé plusieurs fois de l'huile de ricin après vingt ans de préparation, et qu'elle s'étoit trouvée aussi bonne que l'huile la plus récente.



*Potion vomitive avec l'Ipécacuanha.*

Prenez ipécacuanha en poudre. 1 g<sup>me</sup> [18 grains.]  
 Délayez dans eau commune... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]

Pour une dose.

Lorsqu'on veut augmenter l'effet de cette potion, on y ajoute, tartrate antimonié de potasse, depuis 3 centigrammes jusqu'à 12 centigrammes [ $\frac{1}{2}$  grain à 2 grains].

*Potion cordiale.*

Prenez vin rouge. . . . . 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 teinture de cannelle. . . . . 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]  
 sirop doux de raisins. . . . . 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]

Mélez pour une potion à prendre par cuillerées.

*Potion de Rivière.*

Prenez carbonate de potasse.. 12 déc<sup>mes</sup> [1 scrupule.]  
 Mélez dans eau commune. . . . . 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]  
 Sirop acide de raisins. . . . . 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]

Ce mélange se fera au chevet du lit du malade, qui prendra la potion à l'instant où le gaz acide carbonique se dégage.

L'effervescence est plus tardive avec le sirop acide de raisins qu'avec le suc de limon ou le vinaigre blanc; mais l'effet de la potion n'en est que plus certain.

*Potion avec le Quinquina.*

Prenez quinquina en poudre.. 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
 muriate d'ammoniaque 3 déc<sup>mes</sup> [ 6 grains. ]  
 vin rouge ou blanc. . . . 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]

Mêlez pour une dose à prendre sur-le-champ.  
 Cette potion peut être réitérée deux, trois et quatre fois par jour. Il est le fébrifuge célébré par l'anglois *Talbot*.

*Potion anti-spasmodique.*

Prenez infusion de fleurs de tilleul 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]  
 sirop doux de raisins. . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 eau de fleur d'orange. . . . 16 g<sup>mes</sup> [  $\frac{1}{2}$  once. ]  
 éther sulfurique alcoolisé } De chaque 2 g<sup>mes</sup>  
 vin d'opium composé. . . } [  $\frac{1}{2}$  gros. ]

Mêlez pour prendre par cuillerées.

Il faut triturer pendant quelque temps les teintures avec le sirop dans un mortier de marbre ou de porcelaine avant de les mêler à l'infusion, et avoir la précaution de n'ajouter l'éther qu'à la fin.

*Potion anti-hystérique.*

Ajoutez à la potion précédente,  
 Teinture de succin. . . . . } De chaque 1 g<sup>mo</sup>  
 de castoréum. . . . . } [ 18 grains. ]

On observe que les teintures doivent être toujours mêlées avec le sirop, avant d'ajouter les autres fluides qui composent la potion.



*Potion anti-septique.*

Prenez décoction de quinquina ..	128 g <sup>mes</sup> [4 onces.]
teinture alcoolique de can- nelle .....	8 g <sup>mes</sup> [2 gros.]
acétate d'ammoniaque (es- prit de Mindérerus)...	8 g <sup>mes</sup> [2 gros.]
sirop doux de raisins....	32 g <sup>mes</sup> [1 once.]

Mêlez.

*Potion anti-septique camphrée.*

A la potion précédente, ajoutez,  
camphre..... de 3 à 7 déc<sup>mes</sup> [6 à 14 grains.]  
Divisez dans un peu d'alcool.

## SECTION VII.

## Loochs.

SOLUTION de sirop doux de raisins dans de l'eau gommée, ou mêlée d'huile et de sirop obtenu par la simple agitation, ou uni à l'aide d'un mucilage. Ce médicament est particulièrement usité lorsqu'il doit séjourner longtemps dans les voies de la déglutition.

L'excipient des loochs est l'eau, l'émulsion, de légères infusions ou même des décoctions de substances appropriées, mais toujours peu aromatiques. Ainsi tous les ingrédients âcres, salés, n'y conviennent pas.

On les administre ordinairement par cuillerées, dans la vue d'aider l'expectoration.

*Looch gommeux simple.*

Prenez gomme arabique.....	8 g <sup>mes</sup>	[ 2 gros. ]
infusion pectorale.....	128 g <sup>mes</sup>	[ 4 onces. ]
sirop doux de raisins....	48 g <sup>mes</sup>	[ 1 once $\frac{1}{2}$ . ]

A donner par cuillerées, de demi-heure en demi-heure.

*Looch gommeux composé.*

Prenez gomme arabique.....	4 g <sup>mes</sup>	[ 1 gros. ]
infusion béchique.....	128 g <sup>mes</sup>	[ 4 onces. ]
sirop doux de raisins....	32 g <sup>mes</sup>	[ 1 once. ]
hydro-sulfure rouge d'antimoine (kermès minéral).....	1 déc <sup>me</sup> $\frac{1}{2}$	[ 3 grains. ]

On commence par triturer l'hydro-sulfure rouge d'antimoine (kermès) avec la gomme et le sirop; on y ajoute peu à peu l'infusion.

A prendre par cuillerées, en agitant vivement chaque fois.

*Looch huileux.*

Prenez huile d'amandes douces.	64 g <sup>mes</sup>	[ 2 onces. ]
sirop doux de raisins....	32 g <sup>mes</sup>	[ 1 once. ]
infusion pectorale.....	64 g <sup>mes</sup>	[ 2 onces. ]

A prendre par cuillerées, en agitant chaque fois.

*Looch huileux composé.*

Le précédent, avec addition de la quantité prescrite d'hydro-sulfure rouge d'antimoine



(kermès minéral). Mêlez-le avec l'huile dans un mortier de marbre, pour un looch à prendre par cuillerées, en agitant chaque fois.

## SECTION VIII.

## JULEPS.

MÉDICAMENS liquides, transparens, agréables, résultant du mélange de sirop et d'eau commune ou aromatique, auxquels on ajoute quelquefois des acides purs ou dulcifiés; mais jamais de poudres, dans la crainte de troubler leur limpidité. On les prend en deux ou trois fois.

Il y en avoit autrefois de très-composés, qui contenoient entre autres, des esprits, des essences, des élixirs, etc. qu'on administroit par gouttes dans un liquide approprié, et qu'on distinguoit des véritables juleps, sous la dénomination de *mixture*.

*Julep anodin.*

Prenez eau de laitue. . . . . 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
sirop diacode, de 16 à 32 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once à 1 once.]

Qu'on administre en deux fois, à une heure d'intervalle.

*Julep acidulé.*

Prenez tisane commune.....	128 g <sup>mes</sup>	[4 onces.]
sirop acide de raisins....	16 g <sup>mes</sup>	[ $\frac{1}{2}$ once.]
alcool nitrique (esprit de nitre dulcifié).....	7 déc <sup>mes</sup>	[15 gout.]

Mélez pour trois doses, à prendre à une heure d'intervalle.

*Mixture diurétique.*

Prenez acétate d'ammoniaque li- quide (esprit de Min- dérerus).....	64 g <sup>mes</sup>	[2 onces.]
teinture alcoolique de rai- fort.....	32 g <sup>mes</sup>	[1 once.]
eau.....	64 g <sup>mes</sup>	[2 onces.]

A prendre par cuillerées, en vingt-quatre heures, dans un liquide approprié.

## SECTION IX.

## VINS MÉDICINAUX.

L'ART de guérir ne retirant que peu ou point de secours des vins médicinaux préparés, soit par la fermentation, soit par la digestion, soit enfin par l'infusion, il a bien fallu abandonner ces trois modes de préparation, quoique consacrés par un long usage et par l'opinion de célèbres pharmacologistes, pour leur substituer celui qui consiste à prendre du vin, et à y ajouter, à l'instant où



il s'agit de l'administrer, une teinture alcoolique chargée, autant qu'il est possible, des principes que le vin auroit été employé à extraire, d'après les anciens procédés. Composés ainsi, par une simple mixtion, et à mesure des besoins, les vins médicinaux ne seront plus exposés, pendant leur préparation et leur conservation, à l'influence de cette foule de causes qui toujours font varier l'action du dissolvant, la qualité de la matière dissoute, et les effets du médicament qui en résulte.

Il est démontré, en effet, que la première cause de la détérioration des vins médicinaux réside dans la défectuosité du procédé employé pour les préparer; que le moyen le plus puissant de priver le vin de ses parties les plus actives et les plus agréables, c'est de l'appliquer immédiatement aux végétaux dépouillés même de leur humidité surabondante; que ce fluide ne peut s'enrichir de leurs propriétés sans s'appauvrir d'autant de celles qui le caractérisent dans son état naturel; qu'enfin, pour lui conserver sa vertu tonique, cordiale et apéritive, il faut, dans les préparations de ce genre, faire toujours servir le vin de véhicule au principe opérant, et non de dissolvant.



Que le vin provienne de la Brie ou du Roussillon, qu'il soit vieux ou nouveau, généreux ou foible, rouge ou blanc, il suffit qu'il fasse l'office de dissolvant pour que son organisation soit rompue, que ses propriétés physiques et médicales éprouvent des changemens plus ou moins notables, à raison de sa qualité; mais, il faut l'avouer, ces inconvéniens ne sont pas tout à fait aussi marqués à l'égard des vins de liqueurs; leur composition étant différente, ils doivent nécessairement présenter aussi, dans leur mode d'action, des résultats différens. C'est d'après ce motif, justifié par l'expérience et par l'observation, que le vin d'Espagne ou celui de Frontignan doit être conservé comme dissolvant pour la préparation de quelques vins médicinaux actifs et très-usités, toutefois en y ajoutant, après qu'ils sont faits, un peu d'alcool concentré, pour les motifs que nous avons déjà exposés.

L'unique moyen d'augmenter les propriétés naturelles du vin, sans opérer de changement dans sa composition, consiste, nous le répétons, à y mêler une certaine quantité de teinture alcoolique appropriée à l'effet qu'on a intention de produire. Le médecin alors sera plus assuré de la nature et de l'efficacité du



remède qu'il prescrira, et le malade y trouvera le soulagement qu'il a droit d'attendre; c'est précisément le point de perfection qu'on a en vue d'atteindre dans la réforme proposée.

*Vin amer ou stomachique.*

Prenez teinture de gentiane.... 24 g<sup>mes</sup> [ 6 gros. ]  
 vin rouge..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 dose commune..... 52 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

L'expérience a déjà prononcé en faveur des vins ainsi préparés et administrés à la même dose que dans l'ancienne méthode; on peut augmenter progressivement la quantité de teinture, suivant les cas et les besoins, doubler par conséquent l'action du vin médicinal, sans doubler également la quantité. C'est de cette manière qu'on parviendra à soutenir, pendant un certain temps, l'énergie d'un remède qui, comme tous les autres, s'affoiblit insensiblement par l'usage continu qu'on en fait.

*Vin anthelmintique ou d'absinthe.*

Prenez vin rouge ou blanc..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 teinture d'absinthe, de-  
 puis..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
 jusqu'à..... 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]  
 Mêlez.  
 Dose commune..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

*Vin stomachique ou d'Aunée.*

Prenez vin rouge ou blanc..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 teinture d'aunée, depuis 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 jusqu'à..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Mêlez.

Dose commune..... 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]

*Vin fébrifuge ou de Quinquina.*

Prenez vin rouge..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 teinture de quinquina, de  
 puis..... 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]  
 jusqu'à..... 80 g<sup>mes</sup> [ 2 onces  $\frac{1}{2}$ . ]  
 Dose commune..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

*Vin anti-scorbutique.*

Prenez vin blanc..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 teinture de raifort, de  
 puis..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 jusqu'à..... 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]  
 Dose commune..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

On pourroit substituer au vin la bière blanche ou rouge non houblonnée.

*Vin diurétique amer.*

Prenez vin blanc..... 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
 teinture de quinquina composée..... 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]  
 Dose commune..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]



*Vin miellé.*

Prenez miel blanc..... 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]  
 vin rouge.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>mo</sup> [1 livre.]

Mêlez.

*Vin chalybé ou martial.*

Prenez teinture de mars tartarisée 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 vin blanc..... 1 litre [1 pinte.]

Mêlez et filtrez.

*Vin cordial.*

Prenez vin rouge..... 1 k<sup>mo</sup> [2 livres.]  
 teinture alcoolique de can-  
 nelle, depuis..... 24 g<sup>mes</sup> [6 gros.]  
 jusqu'à..... 48 g<sup>mes</sup> [1 once  $\frac{1}{2}$ ]  
 Dose commune..... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]

On pourroit, à l'aide du mode proposé, obtenir sur-le-champ des vins médicinaux surcomposés, en mêlant, par exemple, de la teinture de cannelle, de la teinture d'aunée, et ajoutant au vin de la teinture de scille, dans des proportions réglées sur la constitution, l'âge du sujet, et son état morbifique; d'où résulteroient des vins plus actifs dans leurs effets.

L'usage d'administrer les teintures alcooliques en les mêlant avec le vin à l'instant même de les faire prendre, n'est nullement une innovation en médecine. *Quercetan*, *Bauderon*, *Charas*, quoique partisans des

Hh

vins médicinaux préparés à l'ancienne manière, préconisent cet usage; à la vérité, il faut faire attention que c'est toujours dans un état très-concentré que ces célèbres pharmaciens prescrivent d'employer l'alcool, et que même, dans la crainte de diminuer sa force, ils ont grand soin de demander que ces végétaux, qui en sont l'objet, soient préalablement séchés; l'alcool alors, doué de toute son énergie, n'attaque que la partie huileuse et résineuse, et laisse en arrière la matière extractive, que le même menstrue, mais à un degré inférieur de spirituosité, enlève également.

L'alcool à 20 deg., ou plus vulgairement la bonne eau-de-vie du commerce, ce dissolvant commun des gommes et des résines, nous a donc paru mériter la préférence et atteindre le but; ce n'est pas que, dans beaucoup de circonstances, ces séparations de la gomme ne soient d'une utilité majeure, puisqu'elles multiplient les ressources médicinales, et qu'on ne peut plus révoquer en doute que ces matériaux immédiats des végétaux, considérés isolément, n'aient des propriétés diamétralement opposées, que l'art a su mettre à profit; tel est l'opium, tel est l'hellébore, tel est l'ipécacuanha, etc.



Pour déterminer d'une manière exacte les proportions des deux liquides dont il faut désormais composer les vins médicinaux, il a été constaté, par des essais multipliés tant dans les hôpitaux civils que dans les hôpitaux militaires, que toute espèce de teinture alcoolique médicinale pouvoit être employée depuis seize parties jusqu'à huit sur une de vin; que par ce moyen on augmentoit les propriétés restaurantes et toniques de ce dernier; non-seulement à cause du principe extractif qu'elle contient, mais encore par rapport à la petite portion d'alcool libre qui, d'un vin foible, en fait sur-le-champ un vin généreux plus homogène que si on ajoutoit après coup de l'alcool en qualité de condiment; que cet alcool, employé à extraire en totalité des matières végétales dissolubles, doit être considéré dans un véritable état de combinaison, et qu'alors il agit en qualité de fluide composé, dans lequel l'alcool se trouve enchaîné, comme il l'est à peu près dans le vin, dont il fait un des principes essentiels. Il n'est pas douteux que si l'alcool concentré y existoit à nu, il ne manqueroit pas, en agissant par lui-même, de devenir trop excitant, et de se rapprocher des élixirs de *Garus*, de *Stoughton*, de longue-vie, dont l'usage habituel



ne seroit pas sans quelques inconvéniens.

Une fois les teintures alcooliques préparées d'avance, il seroit facile, en les mêlant dans les proportions indiquées, de rendre sur-le-champ médicamenteux, non-seulement le vin rouge ou le vin blanc, mais encore le vin de liqueur, le vin cuit ou non cuit, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel vineux, selon les ressources locales, les habitudes et les vues des gens de l'art, sans changer, pour ainsi dire, le caractère spécifique de ces véhicules respectifs.

*Observations sur les Vins médicinaux.*

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler mes observations sur les vices inhérens de l'ancienne préparation des vins médicinaux, ni les avantages frappans et nombreux que le nouveau mode a déjà opérés; il seroit également déplacé de faire l'énumération de toutes les nuances physiques et médicinales que présente la matière extractive d'un même végétal, traité à des températures variées par l'eau, par le vin, par l'alcool, affoibli ou concentré, enfin par l'éther sulfurique. Nous en avons cité précédemment quelques exemples. Cette discussion d'ailleurs nous mèneroit trop loin; il nous suffira de demander à ceux qui, n'ayant pas osé tout à fait défendre l'ancienne méthode, se sont permis d'indiquer un moyen plus défectueux encore pour la remplacer: celui de substituer à la teinture alcoolique une teinture aqueuse saturée, autant qu'elle peut l'être, d'extractif, parce que, disent-ils, mêlée ensuite avec le vin, il en résulte un médica-



ment plus homogène, mieux dosé, plus abondant en principes, et plus énergique dans ses effets.

Mais quand bien même il seroit démontré que les teintures alcooliques sont chargées d'une moindre quantité de matières extractives que les teintures aqueuses et vineuses, il suffit que, par leur impression sur les organes et par les effets qu'elles produisent dans l'économie animale, elles annoncent l'existence du principe aromatique et sapide des racines, des écorces, des feuilles et des fruits; d'ailleurs, a-t-on bien calculé la différence d'action d'un médicament en dissolution dans l'alcool, qui se convertit en fluide gazeux par le mouvement de la chaleur vitale, et se distribue promptement et uniformément dans le système général, d'avec le même médicament employé dans des proportions semblables, mais tenu en dissolution dans l'eau, mêlée ensuite avec le vin ou dans le vin lui-même?

Eh, comment un vin coupé par une infusion ou une décoction amère, pourroit-il, administré en qualité de cordial, de stimulant et de tonique, remplir une pareille indication, et devenir comparable au vin médicinal proprement dit, puisqu'au lieu d'une matière résino-extractive qu'il devoit contenir, et en quoi consiste sa vertu, ce n'est absolument qu'une matière purement extractive, un mélange trouble, épais, aussi désagréable à la vue et au palais, que s'il eût été préparé par le procédé défectueux que nous attaquons? Ne paroît-il pas alors inutile d'exiger, pour condition expresse dans la formule, que le vin soit généreux et limpide, puisque ces deux qualités sont détruites à l'instant précisément où le mélange a lieu? Enfin, il faut le dire une bonne fois pour toutes, le malade auquel on a eu l'intention de



donner un stomachique, plus du vin, n'a absolument ni l'un ni l'autre.

D'ailleurs le meilleur vin est souvent exposé à perdre de ses bonnes qualités, par son simple mélange avec certains fluides dont on prétend augmenter l'efficacité. Ne sait-on point, par exemple, que le tannin contenu dans le vin d'Alicante, que les malades demandent souvent pour mêler à leur bouillon, précipite la gélatine; et voilà comme les bons effets de ces deux fluides s'anéantissent l'un par l'autre, et éprouvent des décompositions chimiques qu'on n'a point prévues.

C'est surtout dans les hospices civils, que l'usage du vin devrait le plus souvent accompagner celui des médicaments fortifiants qu'on y administre : en examinant de près l'état morbifique de la plupart des indigens qui viennent dans ces asiles ouverts à la bienfaisance et à l'humanité, chercher des remèdes à leurs maux, on ne tarde pas à s'apercevoir que beaucoup de ces maux sont dus à des exercices violens auxquels ils se sont livrés, à la malpropreté de leur réduit, au mauvais air qu'ils y respirent, et à la qualité médiocre de la nourriture ou à son insuffisance. Que leur prescrit-on souvent contre l'instinct de la nature, qui réclame des cordiaux vineux pour augmenter le mouvement des fluides, ranimer le jeu des organes, et rendre le ton à la fibre? Que leur prescrit-on? du petit-lait édulcoré, des boissons mucilag neuses miellées, des suc d'herbes, des loochs, des potions adoucissantes, toutes substances relâchantes, qui, loin de remonter l'action vitale, ne font qu'occasionner l'atonie. Ces malheureux, dans l'impuissance de résister à un accès, de braver une crise, succombent et meurent de foiblesse.



Loin donc de chercher à proscrire l'usage des vins médicaux, nos efforts tendent, au contraire, à les rétablir dans l'état de perfection où ils doivent être pour opérer la plénitude de leurs effets; et s'il est permis de prononcer d'après des probabilités, nous ne formons aucun doute que ce genre de médicament n'obtienne, par la suite, une réputation que jamais il n'a eue qu'à l'époque de sa première célébrité. Je ne cesserai donc de le répéter aux gens de l'art qui prescrivent: si, par esprit de système, de contradiction, ou d'éloignement pour toute innovation, vous persistez à suivre votre pratique routinière sans examiner ma proposition, bornez-vous au moins à ordonner à vos malades le vin pur et non altéré; la médecine n'a pas un meilleur restaurant, ni un plus puissant cordial: aussi les philosophes de l'antiquité ont-ils prétendu que cette liqueur avoit été accordée aux hommes comme un remède à leur tristesse et à leur misère; que c'étoit une nouvelle vie ajoutée à la vie. Enfin, je le déclare en terminant ces observations, l'association de la teinture alcoolique est l'unique moyen de doubler sans dépense l'énergie des vins médicaux.

## SECTION X.

## BOLS.

Ils sont, comme les électuaires, composés de poudres, d'extraits, de pulpes, de conserves, de miels et de sirops, mais de moindre consistance que les pilules. Avant de les administrer, on les divise en portions sphériques ou ovoïdes, qu'on enveloppe dans du pain azyme.

Hh 4

*Bol stomachique.*

Prenez safran en poudre... 3 déc<sup>mes</sup> [ 6 grains. ]  
 cannelle *idem*..... 1 déc<sup>me</sup>  $\frac{1}{2}$  [ 3 grains. ]  
 magnésie pure..... 4 déc<sup>mes</sup> [ 8 grains. ]  
 oxide brun de fer... 3 déc<sup>mes</sup> [ 6 grains. ]  
 sirop doux de raisins. quantité suffisante.

Mêlez, et faites un bol de la consistance de l'électuaire : il peut suppléer avec avantage la confection d'hyacinthe.

*Bol purgatif.*

Prenez poudre cathartique.. 12 déc<sup>mes</sup> [ 24 grains. ]  
 Mêlez avec suffisante quantité de miel, pour faire prendre sous forme de bol.

*Bol anthelminitique.*

Prenez poudre anthelminitique. 24 déc<sup>mes</sup> [ 48 grains. ]  
 mercure doux porphy-  
 risé..... 2 déc<sup>mes</sup> [ 4 grains. ]  
 miel..... quantité suffisante.

Divisez en bol pour une seule dose.

*Bol thériacal.*

Prenez rhubarbe en poudre... 3 déc<sup>mes</sup> [ 6 grains. ]  
 thériaque..... 6 déc<sup>mes</sup> [ 12 grains. ]

*Bol astringent.*

Prenez cachon en poudre..... 6 déc<sup>mes</sup> [ 12 grains. ]  
 conserve de roses .... quantité suffisante.  
 Pour former un bol.



*Bol calmant.*

Prenez extrait aqueux d'opium.  $\frac{1}{2}$  déc<sup>me</sup> [ 1 grain. ]  
 poudre de réglisse. . . . . 5 déc<sup>mes</sup> [ 10 grains. ]  
 conserve de roses . . . . . quantité suffisante.

Pour un bol, qu'on répétera trois ou quatre fois par jour.

*Bol camphré.*

Prenez camphre en poudre. . . . . 1 déc<sup>me</sup> [ 2 grains. ]  
 nitrate de potasse en  
 poudre (nitre). . . . . 1 déc<sup>me</sup> [ 2 grains. ]  
 farine ou amidon . . . . . 3 déc<sup>mes</sup> [ 6 grains. ]

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses, pour former un bol, qu'on réitérera plusieurs fois dans le jour.

*1<sup>er</sup> Remède contre le Tænia.*

Le malade prendra pour boisson la tisane suivante:

Prenez racine de fougère mâle

sèche. . . . . 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]  
 eau ordinaire. . . . . 1 lit.  $\frac{1}{2}$  [ 1 pinte  $\frac{1}{2}$ . ]  
 réduite par l'ébulli-  
 tion à. . . . . 1 litre [ 1 pinte. ]  
 sirop de coralline . . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Trois heures après le repas, le bol suivant:

Mercure doux. . . . .	} De chaque 12 centigramme [ 2 grains. ]
Corne de cerf ou os calcinés et préparés. . . . .	

Mêlez avec un peu de conserve de roses.

#### 490 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Le soir, à sept heures,

Huile d'amandes douces . . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

Le lendemain matin, le malade prendra le purgatif suivant.

Scammonée en poudre . . . . . 1 g<sup>me</sup> [ 18 grains. ]

Racine de fougère mâle en poudre 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

Gomme-gutte . . . . . } De chaque 65 cent<sup>mes</sup>

Mercure doux . . . . . } [ 12 grains. ]

Le tout divisé en trois doses.

*Nota.* Si le malade vomit le ver solitaire après les deux premières prises, il faut s'abstenir de donner la troisième.

On connoît les propriétés anthelmintiques de l'éther sulfurique associé à l'huile de ricin, dans les proportions d'un gros d'éther et d'une once d'huile; quelquefois l'éther se donne en lavement. Ce traitement a réussi chez plusieurs individus affectés du ver solitaire.

#### 2° Remède contre le *Tœnia*.

Parmi les nombreux médicamens proposés jusqu'à ce jour contre le ver solitaire, celui auquel on a accordé une sorte de préférence, surtout en Angleterre et en Écosse, c'est la combinaison de l'étain à l'état métallique avec le soufre ou sulfure d'étain. Voici comme M. *Bugnatelli* décrit cette préparation dans sa Pharmacopée générale (1).

---

(1) Cet ouvrage, qui forme 2 vol. in-8° d'environ 400 pages, vient d'être traduit par M. Planche, pharmacien de Paris; et



Prenez trois onces d'étain de Malac limé et tamisé, ajoutez-y une once de soufre sublimé; mettez ce mélange dans un creuset sur les charbons ardents, chauffez la matière jusqu'à ce qu'elle manifeste une flamme très-vive, retirez le creuset du feu, fermez-le avec un couvercle de terre, et laissez refroidir le produit de l'opération. Porphyrisez le sulfure, passez-le à travers un tamis de soie et gardez la poudre dans un flacon de verre. Le sulfure d'étain pulvérisé est noir, brillant, inodore, insipide. On le prescrit seul, avec le sucre, ou avec la magnésie et la poudre de semences d'anis; la dose est  $\frac{2}{3}$  gros à un gros, deux à quatre fois par jour; une once et demie produit ordinairement l'effet désiré sur le tænia. L'auteur ajoute: de tous les remèdes usités contre ce genre de ver, le sulfure d'étain est, sans contredit, un des plus efficaces. De trois sujets chez lesquels il fut employé, deux furent radicalement guéris; le malade qui n'en retira pas le même avantage, n'en fut nullement incommodé, quoiqu'il en ait continué longtemps l'usage et que la dose en eût été considérablement augmentée. Quand le remède a été

---

nous ne doutons pas qu'il ne soit accueilli en France comme il l'a été en Italie, surtout avec les notes qu'y a ajoutées son estimable traducteur.

492 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
porté à une plus forte dose que celle indiquée,  
il est nécessaire d'administrer un purgatif  
légèrement drastique pour compléter la cure  
et évacuer le ver.

## ARTICLE II.

### MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

#### SECTION PREMIÈRE.

#### DES REMÈDES EXTERNES.

##### GARGARISMES.

MÉDICAMENS liquides que le malade agite légèrement dans la bouche et dans la gorge enflammée ou ulcérée, garde un moment, rejette ensuite sans rien avaler, parce qu'ils peuvent contenir des substances qui ne manqueraient pas de préjudicier si elles parvenaient jusque dans l'estomac. Les excipients des gargarismes sont l'eau, le lait, le vinaigre, le vin.

##### *Gargarisme adoucissant.*

Prenez décoction de racine de

guimauve.....	256 g <sup>mes</sup>	[ 8 onces. ]
miel blanc.....	32 g <sup>mes</sup>	[ 1 once. ]

Mêlez.

A défaut de racine de guimauve, on emploie les espèces émollientes, la graine de lin, et



mieux encore une solution de gomme arabique.

*Gargarisme détersif.*

- Prenez eau commune..... 256 g<sup>mes</sup> [ 8 onces. ]  
 miel rosat..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 acide sulfurique..... 1 g<sup>mo</sup> [18 grains.]

Mêlez.

*Gargarisme anti-vénérien.*

Au gargarisme adoucissant, ajoutez,

Liquueur de Van-Swieten. 8 à 16 g<sup>mes</sup> [ 2 à 4 gros. ]

On aura grand soin de prévenir le malade de ne pas avaler ce gargarisme.

*Gargarisme astringent.*

- Prenez écorce de chêne..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 Faites bouillir dans suffisante  
 quantité d'eau, jusqu'à réduction de.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>mo</sup> [1 livre.]  
 Sulfate acide d'alumine..... 4 g<sup>mes</sup> [ 1 gros. ]  
 Miel rosat..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

*Gargarisme anti-scorbutique.*

- Prenez infusion amère..... 256 g<sup>mes</sup> [ 8 onces. ]  
 teinture alcoolique de  
 raifort..... 16 g<sup>mes</sup> [  $\frac{1}{2}$  once. ]  
 miel rosat..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

Mêlez.

*Gargarisme anti-septique.*

- Prenez écorce de chêne..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 Faites bouillir dans suffisante

## 494 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

quantité d'eau, jusqu'à réduction de.....	256 g <sup>mes</sup>	[8 onces.]
Mêlez selon la prescription et les circonstances,		
Alcool camphré.....	16 g <sup>mes</sup>	[ $\frac{1}{2}$ once.]
Muriate d'ammoniaque (sel ammoniaque).....	6 décig.	[12 grains.]

## SECTION II.

## COLLYRES.

On comprend sous ce nom tous les médicaments externes destinés pour les maladies des yeux; infusions, décoctions, eaux distillées, mixtures, solutions de sels, mucilages, poudres, pulpes de fruits, onguens, etc. Tels sont les moyens usités pour les affections dont le siège se trouve dans l'organe même sur lequel l'application en est faite.

*Collyre détersif simple.*

Prenez sulfate de zinc.....	12 décig.	[24 grains.]
Faites dissoudre dans eau commune.....	192 g <sup>mes</sup>	[6 onces.]

*Collyre détersif composé.*

Prenez eau de rose distillée. }	De chaque	
de plantain..... }	128 g <sup>mes</sup>	[4 onces.]
sulfate de zinc (vitriol blanc).....	12 décig.	[24 grains.]
racine d'iris de Florence.....	6 décig.	[12 grains.]

Mêlez.



*Collyre résolutif.*

Prenez infusion de fleurs de  
 sureau..... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 acétate de plomb cris-  
 tallisé..... 6 gout. [6 grains.]  
 teinture alcoolique vul-  
 néraire..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]

Mêlez.

*Collyre sec.*

Prenez sucre blanc..... } De chaque  
 oxide de zinc..... } 4 g<sup>mes</sup> [2 gros.]

Réduisez en poudre fine.

Mêlez.

On s'abstient d'ajouter ici un plus grand nombre de collyres; le besoin et les circonstances détermineront mieux la prescription des autres.

SECTION III.

*LOTIONS, FOMENTATIONS, INJECTIONS,  
 BAINS, DOUCHES, etc.*

LOTIONS.

Ce sont des infusions ou des décoctions de plantes, animées quelquefois par des solutions plus ou moins chargées de matières salines, par des liqueurs plus ou moins alcooliques, avec lesquelles on nettoie les parties malades, en employant des éponges, des linges, de la laine, du coton ou des étoupes.

## FOMENTATIONS.

Ce sont, ou les mêmes liqueurs qui servent aux lotions, mais dont on imbibe des flanelles pour les appliquer sur les parties-malades, et les y fixer un certain temps, ou bien des plantes bouillies, cuites, ou même des substances séchées, salines ou humectées, enfermées dans des sachets de toile.

Ces diverses fomentations doivent être employées chaudes; leurs effets sont de ramollir, de fortifier, de dessécher ou de résoudre.

Les mêmes liqueurs servant aux injections, s'appliquent aussi quelquefois à l'aide de plumasseaux et de compresses sur les plaies extérieures.

## BAINS.

Ils peuvent être envisagés comme des espèces de fomentations ou lotions : tantôt c'est de l'eau pure, tiède ou chaude, tantôt froide ou à la glace, dont les effets diffèrent essentiellement, suivant les degrés de température que ce fluide possède à l'instant où il s'agit de l'employer à l'extérieur, en qualité de bains.

Les bains de vapeurs sont des émanations humides et chaudes qu'on dirige sur la région du corps qui doit les recevoir, en faisant bouillir du lait ou un autre liquide seul, ou



avec des substances pourvues de principes volatils. Ils diffèrent des fumigations, en ce que celles-ci sont toujours des émanations sèches.

## DOUCHES.

On donne ce nom aux liquides qui tombent en colonne d'une certaine hauteur, ou qui jaillissent avec plus ou moins de force, et qu'on dirige en tous sens, à l'aide de conduits, sur les différentes régions du corps.

Les douches sont descendantes ou ascendantes, en jet, en filet, en arrosoir ou gerbe; on peut faire servir à cet usage toutes les solutions qui conviennent pour les bains, en ayant soin d'y augmenter la dose des substances médicamenteuses.

L'eau, qui est la matière ordinaire des bains et quelquefois des douches, se trouve chargée de principes de végétaux âcres, amers ou aromatiques, souvent aussi de combinaisons sulfureuses et salines, telles qu'elles existent dans les eaux minérales naturelles, mais dans des proportions beaucoup plus considérables. Ainsi le sulfure de potasse, le tartrate de fer desséché, le muriate de mercure oxigéné, entrent quelquefois dans la composition des bains et même des douches.

## INJECTIONS.

Elles consistent en infusions, mixtures et décoctions que l'on introduit, à l'aide d'une

## 498 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

seringue, dans les ouvertures naturelles ou contre nature. Leur composition varie, selon le but qu'on se propose, l'étendue de la cavité à laquelle on les destine, et le nombre de fois que l'on doit réitérer l'injection.

*Vin aromatique.*

Prenez espèces aromatiques.... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]  
gros vin rouge..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Mettez en digestion pendant douze heures, passez avec expression, et préparez ce vin à mesure des besoins, autrement il tourneroit promptement à l'acide, et ne rempliroit pas l'indication.

Lorsque le vin est appliqué à l'extérieur, comme fomentation aux différentes régions du corps, peu importe qu'il ait quelques-uns des inconvéniens qu'on a voulu éviter dans le nouveau mode proposé pour les vins médicaux, pourvu que dans la préparation on s'en tienne à le faire macérer sur des plantes résineuses, aromatiques et sèches, et qu'il soit employé peu de temps après sa préparation. Cette teinture, telle qu'elle est, opérera toujours, sans le secours de la filtration, un effet tonique ou résolutif.

*Eau vulnéraire par infusion.*

Prenez espèce vulnéraire..... 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]  
alcool à 20 degrés..... 2 k<sup>mes</sup>  $\frac{1}{2}$  [5 livres.]

Mettez en digestion pendant huit jours, filtrez et conservez pour l'usage.



Dans les espèces vulnérables employées à la préparation de cette teinture, il se trouve des plantes parfaitement inodores, telles que les feuilles de bugle, d'aigremoine, dont la principale vertu réside dans la matière extractive; l'infusion est donc préférable ici à la distillation.

*Eau végeto-minérale.*

- Prenez eau de rivière..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]
- acétate de plomb liquide,
- depuis..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]
- jusqu'à..... 16 g<sup>mes</sup> [4 gros.]

Mélez en agitant.

*Eau anti-psorique.*

- Prenez feuilles de tabac séchées. 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]
- Faites bouillir légèrement dans
- eau commune..... 7 k<sup>mes</sup>  $\frac{1}{2}$  [15 livr.]
- Ajoutez à la fin, carbonate de
- soude (alkali minéral)..... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]

Passez et conservez pour l'usage.

La dose est de 128 g<sup>mes</sup> [4 onces] pour chaque friction, qui se fait à chaud ou à froid; on peut la réitérer deux fois par jour.

On pourroit substituer avantageusement à cette eau, la première lessive des salpêtriers, la solution dans l'eau, de quelques matières salines, comme le muriate de soude et d'ammoniaque, une forte décoction de plantes acres et amères, telles que les renoucles, les pavots noirs,

## 500 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

les aconits, la semence de staphisaigre, et surtout si la gale est due, ainsi qu'on le soupçonne avec quelque fondement, à la présence d'animalcules: quoi qu'il en soit, il seroit toujours utile de préférer ces lotions à l'onguent de soufre, parce que celui-ci gâte le linge, donne aux fournitures un aspect hideux, et entretient dans les salles où on traite les galeux, une odeur détestable; mais il est prudent de s'abstenir, dans l'usage des lotions de ce genre, d'en faire l'application sur toute la région abdominale.

### *Injection émolliente.*

Prenez espèces émollientes . . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
faites bouillir dans eau com-  
mune . . . . . 128 g<sup>mes</sup> [ 4 onces. ]  
Passez.

### *Fomentation ou Injection résolutive.*

Prenez infusion aromatique . . . . . 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]  
miel rosat . . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]  
On peut ajouter au besoin,  
alcool camphré, depuis 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
jusqu'à . . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]

### *Fomentation ou Injection anti-septique.*

Prenez infusion amère . . . . . } De chaque  
décoction d'écorce de chêne. }  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]  
Animez, suivant l'indication,  
avec alcool camphré, 32 à 64 g<sup>mes</sup> [ 1 à 2 onces. ]

### *Fomentation tonique.*

Prenez écorce de chêne . . . . . 48 g<sup>mes</sup> [ 3 onces. ]  
eau de rivière . . . . . 1 k<sup>me</sup> [ 2 livres. ]



Faites bouillir jusqu'à la réduction de.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]  
 Ajoutez à la colature,  
 sulfate acide d'alumine (alun). 12 g<sup>mes</sup> [ 3 gros. ]

SECTION IV.

LINIMENS.

CE sont des médicamens externes et onctueux, qui, pour la consistance, tiennent le milieu entre l'huile et l'onguent. C'est ordinairement un mélange de l'un et de l'autre, chargé quelquefois de principes odorans : souvent aussi, pour rendre les linimens plus actifs, on les compose de liqueurs alcooliques et ammoniacales ; mais il faut alors, pour ceux-ci, employer plus de soins dans leur application.

*Liniment opiaté.*

Prenez huile d'olive..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 vin d'opium composé, de-  
 puis..... 2 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  gros. ]  
 jusqu'à..... 4 g<sup>mes</sup> [ 1 gros. ]

Mélez en agitant dans une fiole.

*Liniment ammoniacal.*

Prenez huile d'olive..... 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 ammoniaque..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]

Agitez dans une bouteille fermée, jusqu'à ce que ces substances soient bien mêlées.

*Liniment camphré.*

Prenez camphre..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
 huile d'olive..... 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Mêlez, et faites dissoudre à une douce chaleur.

*Liniment savonneux.*

Prenez savon médicinal..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]  
 baume de Fioraventi..... 24 g<sup>mes</sup> [ 6 gros. ]  
 alcool à 30 degrés..... 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]

Mêlez et faites dissoudre le savon dans le liquide spiritueux, à une douce température.

On peut, pour rendre ce liniment plus stimulant, y ajouter de l'ammoniaque, de la teinture alcoolique de cantharides, ou bien du camphre dissous dans la teinture alcoolique vulnérable.

## SECTION V.

## CATAPLASMES.

REMÈDES externes, comparables, par leur consistance, à une bouillie épaisse, que l'on applique dans un état chaud sur différentes régions du corps pour en conserver la souplesse ou augmenter leur rigidité. Ce sont des farines ou des poudres végétales qui ont pour excipient différens liquides, comme l'eau, le lait, le vin, le vinaigre, et auxquels on ajoute des onguens, des huiles. Mais la composition



des cataplasmes doit toujours être la plus simple possible. Souvent aussi ils sont purement formés de fruits et de racines cuits et réduits à un état pulpeux.

*Cataplasme émollient.*

Prenez farine de lin..... } De chaque  
 d'orge..... } parties égales.

Délayez le mélange dans suffisante quantité d'eau, et faites cuire jusqu'à consistance requise.

Ce cataplasme peut être remplacé par des feuilles de mauve récente, qu'on fait cuire dans l'eau, et auxquelles on ajoute un peu de farine pour lui donner de la consistance; lorsque la saison ne permet plus d'avoir de la mauve fraîche, on y substituera la poudre des espèces émollientes.

*Cataplasme anodin.*

Au lieu de se servir d'eau pour l'excipient du cataplasme émollient, on prendra une forte décoction de feuilles de pavot noir et de jusquiame, dans laquelle on fera cuire les farines.

*Cataplasme résolutif.*

Au cataplasme précédent, ajoutez:  
 Acétate de plomb liquide (extrait  
 de Saturne)..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]

*Cataplasme contre la Gangrène.*

Prenez farine d'orge . . . . . 256 g<sup>mes</sup> [ 8 onces. ]

Faites cuire dans suffisante quantité d'eau.

Ajoutez au cataplasme,

Tan ou écorce de chêne en

poudre . . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

Camphre réduit en poudre . . . . . 4 g<sup>mes</sup> [ 1 gros. ]

Lorsqu'on n'a point ces ingrédients sous la main, il est possible d'obtenir momentanément un cataplasme anti-septique, en employant tout simplement du levain peu avancé de froment, de seigle ou d'orge, suivant les habitudes et les ressources locales.

*Cataplasme suppuratif.*

Ajoutez à 1 k<sup>mo</sup> [ 2 livres ] de cataplasme émollient, pulpe d'oignon et onguent basilicum, de chaque 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once ].

*Cataplasme tonique.*

Prenez farine d'orge . . . . .  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [ 1 livre. ]

espèces aromatiques en

poudre . . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]

muriate d'ammoniaque

(sel ammoniac) . . . . . 8 g<sup>mes</sup> [ 2 gros. ]

Faites cuire jusqu'à consistance requise, avec suffisante quantité d'eau.



## SECTION VI.

## LAVEMENS.

CE sont encore des injections dans lesquelles il entre assez ordinairement des substances mucilagineuses, âcres ou purgatives, à dose double et même triple de celle que l'on administreroit par la bouche.

Ils sont fréquemment usités pour déterminer facilement les selles; mais on les rend aptes à agir comme toniques, purgatifs, calmans, vermifuges, en y ajoutant différens corps donés de ces propriétés. Lorsqu'ils doivent séjourner un certain temps dans les intestins, il est important qu'ils ne contiennent rien d'irritant.

*Lavement ordinaire.*

Prenez espèces émollientes, une poignée.

Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau.

Passez.

*Lavement adoucissant.*

Prenez décoction de graine de lin, quantité suffisante. Ajoutez à la colature, huile d'olive, 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once].

*Lavement astringent.*

Prenez espèces astringentes. . . . 52 g<sup>mes</sup> [1 once.]

têtes de pavots. . . . . 12 g<sup>mes</sup> [3 gros.]

Faites une forte décoction avec 1 k<sup>me</sup> [2 liv. d'eau] réduite à un demi-k<sup>me</sup> [1 livre].

*Lavement laxatif.*

Prenez décoction émolliente... quantité suffisante.  
 séné..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 sulfate de soude (sel de  
 Glauber)..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]

Faites bouillir légèrement, et passez avec expression. Pour un lavement.

*Lavement de tabac.*

Prenez feuilles de tabac séchées. 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Faites bouillir légèrement dans  
 eau commune.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]  
 Ajoutez à la colature,  
 Tartrate antimonié de potasse  
 (émétique) depuis..... 5 déc<sup>mes</sup> [6 grains.]  
 jusqu'à..... 6 déc<sup>mes</sup> [12 grains.]

*Lavement anodin des Peintres.*

Prenez têtes de pavots..... 8 g<sup>mes</sup> [2 gros.]  
 Faites une forte décoction, à la-  
 quelle vous ajouterez,  
 Huile de noix..... } De chaque  
 Vin rouge..... } 64 g<sup>mes</sup> [2 onces.]

*Autre Lavement des Peintres.*

Prenez vin rouge.....  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]  
 huile de noix..... 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]

Mêlez,



*Lavement anti-septique.*

Prenez écorce de chêne concassée 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau.  
 Ajoutez à la colature,  
 Camphre dissous dans du jaune  
 d'œuf..... 4 g<sup>mes</sup> [1 gros.]

*Lavement purgatif des Peintres.*

Prenez séné. . . . . 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
           sulfate de magnésie. . . . 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 Faites une forte décoction avec  
   eau . . . . .  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]  
 Délayez-y miel commun . . . . 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
 Ajoutez tartrate antimonié de  
   potasse (émétique) . . . . . 2 déc<sup>mes</sup> [4 grains.]

## SECTION VII.

## DES CANTHARIDES.

ELLES forment la base des vésicatoires les plus usités, soit dans les maladies aiguës, soit dans les maladies chroniques : l'importance de cet objet nous a paru devoir mériter un article particulier et être accompagné de quelques observations.

*Observations sur les Cantharides.*

Ce scarabé, car ce n'est pas une mouche, a été rangé par les naturalistes dans la seconde

section de l'ordre des coléoptères. Il est supérieurement habillé ; tout son corps est d'un beau vert doré, il répand une odeur fétide qui approche de celle de la souris.

Les cantharides vivent sur les frênes, les saules, les lilas et sur beaucoup d'autres arbres, en Espagne, en Italie, dans plusieurs départemens de la France, et surtout dans ceux du midi ; quelquefois, se répandant par essaims nombreux sur les grains en herbe, sur les prairies, ils détruisent l'espoir du laboureur.

Au mois de juin, les cantharides se rassemblent pour préluder à leur accouplement ; elles jouissent à cette époque de leur plus grande vigueur ; on choisit ce moment pour en faire la récolte.

Cette opération consiste, 1°. à étendre, avant le lever du soleil, des draps sous les arbres où elles ont passé la nuit et où elles restent encore, ou parce qu'elles sont engourdies par le froid qui précède l'aurore, ou parce qu'elles sont mouillées par la rosée ; 2°. à les faire tomber sur les draps en secouant les branches des arbres ; 3°. à les exposer dans un tamis à la vapeur du vinaigre pour les faire périr ; 4°. à les faire sécher au soleil ou dans un grenier bien aéré, après les avoir étendues sur



des claies reconvertes de toile ou de papier, et enfin à les renfermer parfaitement séchées dans des vases bien clos.

En considérant que les cantharides exhalent pendant leur vie, après leur mort, et même lorsqu'elles sont desséchées, une émanation corrosive qui produit des effets pernicieux sur les yeux et sur la vessie des hommes qui s'y exposent imprudemment, on n'a pu douter que cette émanation ne fût chargée du même principe vésicant qui se manifeste lors de l'application immédiate des cantharides sur la peau, et qu'il ne fût important de surveiller leur dessiccation et leur conservation, pour ménager dans toute son énergie ce qui leur reste de ce principe, qui, relativement au moins à la partie qui se trouve combinée à l'acide libre de ces insectes, paroît si disposé à se dissiper. On étoit d'ailleurs d'autant plus porté à prendre ces précautions, que les ayant négligées, les cantharides contractoient bientôt une odeur détestable, et passaient par la fermentation putride à une destruction totale.

Mais quelle a dû être la surprise des pharmaciens imbus de cette opinion, lorsqu'ils ont vu que, malgré les soins qu'ils s'étoient donnés pour recueillir les cantharides, pour



les sécher et les tenir enfermées, que malgré les propriétés corrosives dont elles sont douées, elles devenoient la pâture d'un petit ver, la larve du *ptinus*, décrit par *Fabricius*, qui les déforme et les réduit en poussière, lorsqu'ils ont reconnu par des expériences très-décisives que les restes du repas de ce ver, que les débris des cantharides qui ont échappé à sa voracité étoient aussi actifs que la poudre de ces insectes bien sains, et lorsqu'ils ont appris que *Boerhaave* préparoit un onguent épispastique avec la poudre de cantharides qu'il avoit fait bouillir dans l'eau, puis sécher et triturer, et que la Pharmacopée de Londres prescrit de n'employer que la décoction des cantharides, mêlée et réduite avec des graisses et des résines.

Pour expliquer ces faits, nous dirons, pour le premier, qu'il en est du résidu abandonné par le *ptinus*, comme de celui de certaines racines dans lesquelles les insectes n'attaquent que les parties les moins actives; et pour les deux autres, que *Boerhaave* et les rédacteurs de la Pharmacopée de Londres redoutoient l'arôme des cantharides, et qu'ils ne vouloient dans leur pommade épispastique que le principe vésicant seul.

Ainsi, l'observation avoit déjà fait connoître



que le principe vésicant se volatilise dans les cantharides vivantes; qu'il constitue les émanations qu'elles répandent au loin; qu'il existe comme volatil et comme fixe dans les cantharides mortes et desséchées; qu'il n'est plus guère que comme fixe, mais très-concentré dans le résidu que laisse le *ptinus*; qu'il n'est plus guère que comme fixe dans la décoction des cantharides, et en petite quantité dans le marc de cette décoction. Enfin que dans ces différentes circonstances, il n'agit pas de la même manière, qu'il ne produit pas des effets qu'on puisse rapporter uniquement à une cause simplement modifiée par son intensité.

La chimie est venue à l'appui de l'observation; M. *Thouvenel*, médecin distingué, est le premier qui l'ait bien interrogée pour connoître la composition chimique des cantharides.

Il les a traitées successivement par l'eau, par l'alcool, et par l'éther, et il en a tiré quatre matières différentes.

1°. Les trois huitièmes de leur poids d'une matière extractive d'un jaune rougeâtre, très-amère, et donnant une liqueur acide par la distillation.

2°. Un peu plus du sixième d'une huile

concrète, cireuse, verte, d'une saveur âcre, d'où paroît dépendre l'odeur des cantharides, qui donne à la distillation un produit acide très-piquant, et une huile épaisse.

3°. Le cinquantième environ d'une huile jaune concrète, analogue à la précédente, et qui paroît être la source de la couleur de ces insectes.

4°. Enfin, la moitié de leur poids d'un parenchyme solide faisant la base de leur corps.

M. *Thouvenel*, d'après ses expériences, a annoncé que le principe vésicant résidoit dans la matière cireuse verte; il paroît aussi que c'étoit à ce même principe uni avec un acide volatil qu'il attribuoit cette autre qualité corrosive et virulente que manifeste d'une manière spéciale, sur certains organes, l'émanation qu'exhalent les cantharides vivantes, ou lors de l'application immédiate de la poudre de ces insectes. Il a remarqué que cette qualité corrosive étoit en partie dissipée ou altérée, quand on préparoit à chaud la teinture alcoolique de cantharides; enfin, il a trouvé dans les cantharides des sels à base terreuse, dont l'acide lui a paru avoir le caractère de l'acide phosphorique.

Depuis la publication de ce travail, les cantharides ont été l'objet d'une thèse soutenue



à l'École de Médecine de Paris, par M. *Beau-poil*. Il résulte des expériences de ce médecin, qu'elles fournissent par l'analyse,

1°. Une matière extractive noire, soluble dans l'eau; 2°. une matière jaune également soluble dans l'eau, et séparée de la première par l'alcool; 3°. un acide dont il n'a point déterminé la nature; 4°. une matière grasse de couleur verte, et ne pouvant être obtenue qu'à l'aide de l'éther ou de l'alcool; 5°. enfin, un parenchyme insoluble dans ces différens liquides, et composé pour la plus grande partie de matière animale et de phosphate de chaux. Le sulfate, le muriate, le carbonate de chaux et l'oxide de fer ne s'y trouvent qu'en très-petite proportion.

M. *Robiquet*, pharmacien de Paris, vient de prouver que les matières que ces deux chimistes considéroient comme étant le principe vésicant, le contenoient seulement; il est parvenu à l'en séparer et à l'obtenir isolé.

On peut conclure de son travail,

1°. Que ce principe, pendant la décoction des cantharides, passe dans l'eau et y est confondu avec tous les autres principes qui peuvent s'y dissoudre ou y être rendus solubles par l'action du calorique ou par l'effet de leur combinaison entre eux.



2°. Que le résidu des cantharides, entièrement épuisé par l'eau, puis desséché, et ensuite traité avec l'alcool, donne une teinture qui, évaporée lentement, fournit une huile verte, fluide, nullement vésicante.

3°. Qu'en faisant un extrait avec la décoction aqueuse des cantharides, le divisant, au moyen de l'alcool, en deux parties distinctes, l'une se trouve noire et insoluble, l'autre jaune, visqueuse et très-soluble, toutes deux vésicantes.

4°. Que la matière noire, parfaitement privée de la matière jaune par l'action répétée de l'alcool employé bouillant, ne conserve rien de vésicant.

5°. Que la matière jaune, caractérisée par sa solubilité dans l'alcool et dans l'eau, perd sa propriété vésicante, au moyen de l'éther sulfurique rectifié qui en sépare une substance particulière, insoluble dans l'eau et dans l'alcool froid, dissoluble dans l'alcool bouillant, et qui s'en précipite, par le refroidissement, en paillettes cristallines.

6°. Que cette substance, absolument séparée de toutes les autres qu'elle a laissées inertes, se trouvant soluble en toute proportion dans les huiles et les rendant éminemment caustiques, doit être considérée comme le



véritable principe vésicant des cantharides.

7°. Que l'infusion des cantharides fraîches contient du phosphate de magnésie, lequel se trouve retenu en dissolution par deux acides libres, l'un l'acide acétique, et l'autre l'acide urique.

M. Robiquet n'a pas encore terminé son travail sur les cantharides; mais, d'après ce qu'il a déjà fait, on peut juger qu'il est capable de le conduire fort loin.

## SECTION VIII.

## DES VÉSICATOIRES.

Ce sont des topiques qui, appliqués sur la peau, l'irritent de manière à produire ampoule, soulèvement de l'épiderme, et épanchement d'une sérosité blanchâtre, qu'on pourroit appeler saignées lymphatiques.

La cire et les résines ont été les premiers excipients des cantharides désignées sous le nom d'*emplâtre vésicatoire*; on y faisoit entrer autrefois les matières les plus rubéfiantes du règne végétal, telles que l'euphorbe, la pyrèthre, la moutarde, le poivre long, le staphisaigre, le thymélæa, l'ail, la renoncule des prés, la clématite, et beaucoup d'autres puissances de la matière médicale; mais on simplifie

516 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

cette composition en augmentant la quantité des cantharides, qui suffisent pour rendre l'emplâtre vésicatoire encore plus énergique sans le concours d'aucun auxiliaire, lorsqu'elles sont tout en surface.

*Matière emplastique.*

Prenez cire jaune..... 256 g<sup>mes</sup> [8 onces.]  
poix résine.. } De chaque 128 g<sup>mes</sup> [4 onces.]  
          blanche. }  
axonge..... 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]

Faites fondre à une douce chaleur ces quatre substances ; la bassine étant retirée du feu, et le mélange refroidi, divisez-le par magdâlions, ou conservez-le dans un pot, pour l'usage.

*Premier Emplâtre vésicatoire.*

Etendez une portion de cette matière emplastique sur un morceau de peau ou de linge, et saupoudrez-en la surface avec des cantharides pulvérisées grossièrement, depuis un g<sup>me</sup> [18 grains] jusqu'à 2 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  gros], suivant la largeur de l'emplâtre, dont on pourroit favoriser l'activité à l'aide de frictions locales.

Dans tous les dispensaires, la recette prescrit de réduire les cantharides en poudre, et de les incorporer avec l'intermède emplastique. Celui-ci en fait perdre nécessairement beaucoup, parce qu'il n'y a que la partie appliquée immédiatement sur la peau, qui agit, et que



L'autre se trouvant amortie par l'espèce de vernis résineux qui l'entoure, en défend l'action. Cet objet est digne de la plus sérieuse attention. Indépendamment de l'avantage d'avoir un secours plus prompt dans une circonstance où il n'y a pas un instant à perdre pour le salut du malade, on épargne beaucoup de cantharides, et cette économie n'est point à dédaigner dans les établissemens publics, tels que les hospices civils, qui en font une grande consommation.

*Deuxième Vésicatoire extemporané.*

Prenez farine de froment, de seigle ou d'orge, ramollie avec un peu de vinaigre, quantité suffisante pour en former une pâte molle à l'instar du levain; étendez-la sur un linge, et saupoudrez-en la surface avec 1 ou 2 g<sup>mes</sup> [18 à 36 grains] de cantharides grossièrement pulvérisées.

Mais ce vésicatoire extemporané qu'on substitue à la matière emplastique, a trop d'inconvéniens dans son application; on doit le reléguer comme moyen auxiliaire, ne s'en servir que dans des momens d'urgence, et lorsqu'on n'a pas autre chose sous la main; préférer toujours la matière emplastique ou l'emplâtre simple, à la pâte, pour les considérations suivantes:

1°. Le levain ou la pâte n'adhère pas assez fortement à la peau, à moins d'être fixé par



518 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

un bandage serré, bandage impraticable surtout à la poitrine et au cou, d'où il résulte, ou que le vésicatoire tombe et ne produit point d'effet, ou qu'il entoure une autre partie.

2°. S'il n'a pas le désavantage de couler comme les corps gras, il a l'inconvénient de se dessécher très-prompement sur les bords, et l'effet vésicant n'a lieu qu'au centre et lorsque la vésication est complète. Ce topique devient si solide, qu'il occasionne au malade une douleur insupportable.

5°. Lorsque, suivant l'usage, on laisse cette espèce de vésicatoire pendant vingt-quatre heures, le liquide contenu dans l'ampoule se trouve presque entièrement absorbé. Or, ce n'est qu'avec beaucoup de peine et en faisant souffrir le malade, que le chirurgien parvient à détacher l'épiderme affaissé par l'absorption du liquide qui le séparoit de la peau.

La matière emplastique, au contraire, adhère plus intimement à la partie; au lieu de se durcir comme le levain, elle s'amollit par la chaleur du lieu; et lorsqu'après un temps convenable, on veut ôter le vésicatoire, il suffit de couper l'ampoule dans l'espace de quelques lignes de sa circonférence, pour enlever facilement, avec l'emplâtre, l'épiderme qui s'y trouve collé.



*Pommade épispastique.*

Prenez axonge..... 2 k<sup>mcs</sup> [4 livres.]  
 cantharides entières, par-  
 faitement sèches..... 300 g<sup>mcs</sup> [9 onces.]

Placez le mélange dans un vase bien clos, à une température qui le maintienne dans l'état liquide pendant deux jours, ayant soin de l'agiter de temps en temps; passez la pommade à travers un linge, avec expression, et conservez-la pour l'usage.

Comme la pommade épispastique pourroit être trop liquide dans l'été, il convient, pour cette saison, d'ajouter à la recette 300 grammes [9 onces] de cire jaune, et d'en adoucir l'action pour les sujets moins robustes, et chez lesquels il seroit dangereux d'établir une suppuration trop abondante, en y mêlant tous les onguens que l'on veut, dans diverses proportions, comme populéum, basilicum, ainsi que l'a très-judicieusement observé M. *Le Roy*, habile pharmacien à Domfront, département de l'Orne.

On avoit singulièrement varié, modifié la manière d'employer les vésicatoires, afin d'éviter l'irritation qu'ils produisent; elle est quelquefois si terrible, à raison de la susceptibilité individuelle, que certains sujets, après avoir souffert des douleurs inouïes, des spasmes, et même quelques dérangemens dans les organes internes, sont forcés d'en suspendre l'usage et même d'y renoncer. Mais, depuis la première édition de ce Code, il paroît que beaucoup de pharmaciens ont adopté le procédé que j'ai proposé; aussi tous m'ont certifié que la

520 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

pommade qui en résulte produit constamment son effet, sans jamais occasionner d'impression douloureuse sur les voies urinaires, aux personnes qui ont le genre nerveux très-irritable, et même aux enfans de l'âge de six mois. Rien n'est donc plus important que de substituer à l'incorporation avec la graisse, des cantharides en poudre, même la plus subtile, la macération de ces insectes entiers ou concassés; c'est la seule pommade épispastique dont il faille permettre l'usage.

*Teinture alcoolique de Cantharides.*

Prenez cantharides entières et bien

séchés.....	64 g <sup>mes</sup>	[2 onces.]
baies de genièvre.....	32 g <sup>mes</sup>	[1 once.]
alcool à 20 degrés.....	4 k <sup>mes</sup>	[8livres.]

Laissez macérer pendant vingt-quatre heures dans un matras exactement fermé, qu'on agitera souvent; filtrez la liqueur et conservez-la pour l'usage.

Si on avoit à craindre le principe vireux de l'arôme des cantharides, et qu'on eût plus particulièrement besoin du principe vésicant proprement dit, il seroit nécessaire, pour la préparation de cette teinture, de préférer l'infusion à chaud à une simple macération.

Cette teinture, dans laquelle on fait entrer les baies de genièvre, sans doute pour en masquer l'odeur, n'exige pas beaucoup de prudence pour son emploi en frictions; il convient seulement que le dissolvant soit encore plus aqueux qu'alcoolique, et de ne se servir que de la ma-



cération, précautions sur lesquelles on ne sauroit trop insister, attendu que, si on les négligeoit, on courroit les risques d'introduire dans cette teinture, d'autres matériaux immédiats des cantharides, qui pourroient nuire à l'effet principal qu'on desire obtenir. Il est impossible de se dissimuler que si l'alcool se trouvoit porté à un degré plus fort, et que son action fût encore augmentée par la chaleur, cette teinture ne dût avoir d'autres propriétés.

*Teinture éthérée de Cantharides.*

Prenez cantharides entières..... 16 g<sup>mes</sup> [ $\frac{1}{2}$  once.]  
 alcool nitreux..... 32 g<sup>mes</sup> [1 once.]  
 alcool camphré..... 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]

Faites digérer pendant deux jours, et conservez pour l'usage.

*Liniment avec les Cantharides.*

Prenez huile d'olive..... 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]  
 cantharides entières.... 96 g<sup>mes</sup> [3 onces.]

Exposez le mélange à une douce chaleur pendant quarante-huit heures; passez ensuite à travers un linge, et conservez pour l'usage.

L'expérience prouve qu'on peut employer efficacement, en linimens, des corps susceptibles de produire des effets stimulans résolutifs, à la superficie de la peau, ou profondément, pour des engorgemens ou des affections rhumatismales, et en retirer plus d'avantages que des teintures alcooliques et éthérées en frictions (1).

(1) Si je propose toujours d'employer les cantharides entières dans tous les épispastiques indiqués, c'est parce que, dans



*Sinapisme.*

Prenez graine de moutarde en

poudre . . . . .	32 g <sup>mes</sup> [ 1 once. ]
farine d'orge. . . . .	64 g <sup>mes</sup> [ 2 onces. ]
vinaigre rouge. . . . .	suffisante quantité.

Pour former du tout un mélange de la consistance d'une pâte, qu'il faut appliquer aussitôt après la préparation.

L'emploi du sinapisme varie selon l'effet qu'on a intention de produire; lorsqu'il ne s'agit que d'occasionner une rougeur ou irritation légère cutanée, son application ne doit pas durer plus d'une heure; si, au contraire, on a dessein de provoquer la formation des vessies à la peau, il faut cinq ou six heures au moins. On peut, sans le concours de la farine, faire usage de la moutarde

---

cet état, elles n'ont rien perdu de leur odeur; qu'elles fournissent à l'excipient dans lequel elles macèrent, la totalité des principes qu'il peut dissoudre, et qu'on ne sauroit trop épargner leur pulvérisation, qui toujours est accompagnée d'accidens graves pour les ouvriers qui l'exécutent. D'ailleurs cette méthode n'est point une innovation en médecine; elle remonte, comme il a déjà été observé, à la plus haute antiquité. Quelques pharmacologistes, pour ne rien perdre de l'odeur des cantharides, dans laquelle ils faisoient résider vraisemblablement la vertu, conseillent de les employer même vivantes, et de les mettre à digérer sur les cendres chaudes, pendant vingt-quatre heures, dans la graisse; mais on conçoit que cet épispastique, sur la supériorité duquel l'expérience n'a pas encore prononcé, ne pouvant se préparer quand et où l'on veut, doit se trouver relégué parmi les pommades officinales.



préparée pour l'usage de la table; on la remplace lorsqu'il est possible de se procurer de la graine de cette plante en poudre; elle détermine la rubéfaction avec plus ou moins de promptitude, selon qu'elle est pure et étendue.

*Usage du Thymelæa, Garou, ou Sain-Bois.*

On connoît les expériences de Jacques Leroi sur les effets du garou appliqué extérieurement. Cette écorce, sans avoir l'activité des cantharides, peut leur être substituée dans certains cas, et a l'avantage de ne pas produire, comme ces insectes, une violente irritation sur les voies urinaires.

*Application de l'écorce de Sain-Bois.*

On choisit des tiges de la grosseur d'une plume à écrire, ayant l'écorce bien lisse; on en coupe un morceau d'environ six lignes de long; on le fait tremper dans l'eau tiède ou dans du vinaigre pendant une demi-heure, afin de ramollir l'écorce; on la fend avec un canif, on sépare le bois qui est dans l'intérieur, et on le jette comme inutile: on applique la surface intérieure de l'écorce ainsi séparée, sur la partie où l'on veut produire la vésication, après l'avoir frottée avec un peu de vinaigre: au bout de vingt-quatre heures elle a fait son effet.

*Pommade de Sain-Bois.*

Prenez écorces sèches de sain-bois, 1 k<sup>me</sup>  $\frac{1}{2}$  [3 livres.]

Hachez et concassez-la par portions dans un mortier de marbre; mettez cette écorce ainsi divisée dans une bassine, avec deux à trois livres d'eau; placez la bassine sur un feu doux; pilez, pendant une heure, de nouveau l'écorce, et, après l'avoir remise dans la bassine, versez-y,

Huile d'olive. . . . . 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]

Chauffez jusqu'à faire bouillir la liqueur; agitez souvent pendant douze heures au moins, et quand la plus grande partie de l'eau sera évaporée, passez avec forte expression après quelques heures de repos; séparez les fèces, et vous aurez une huile verte d'une odeur vireuse.

Prenez de cette huile. . . . . 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

cire jaune. . . . .  $\frac{1}{2}$  k<sup>me</sup> [1 livre.]

Faites fondre le tout à une douce chaleur; passez et chauffez sans discontinuer dans le vase qu'on doit laisser refroidir lentement pour en obtenir une pommade bien unie, d'un blanc jaune-verdâtre.

Nous sommes redevables de cette recette à *M. Lartigues*, pharmacien à Bordeaux, qui, dans l'intention d'isoler le principe vireux de



l'écorce de garou, a fait d'importantes recherches sur cet épispastique végétal (1).

*Réflexions sur les effets des Cantharides.*

Il seroit bien précieux pour les gens de l'art, si, profitant de la décomposition chimique de ces insectes, ils obtenoient la possibilité d'employer séparément tel ou tel de leurs principes, selon l'indication qu'on auroit à remplir, sans avoir jamais à redouter cette action si vive pour les organes internes. Il en résulteroit vraisemblablement des préparations nouvelles, qui tiendroient lieu de beaucoup de topiques dont la chirurgie n'a point à se louer.

Pourquoi n'en seroit-il pas des cantharides comme de l'opium, qui agit tout autrement quand il est dépouillé de sa partie vireuse? On ne sauroit douter que le principe qui, au moment de l'application du vésicatoire, se porte avec tant de promptitude et de violence sur la vessie, ne diffère essentiellement de celui qui irrite, rubéfie la peau; que l'un ne soit vola-

---

(1) Il existe encore beaucoup d'autres procédés mécaniques qui répondent à des indications analogues pour exercer, comme vésicatoire, une action locale: les sétous, les cautères, les ventouses, le moxa, les ustions; mais cet objet est du ressort d'une matière médicale.



til, de nature saline, et l'autre fixe, circueux, qu'il seroit facile de séparer l'un de l'autre, sans préjudicier à leurs propriétés respectives.

Nous possédons une belle suite d'expériences sur l'opium : les cantharides sont-elles moins dignes de fixer l'attention des chimistes ? Existe-t-il un remède dont la nature et les effets méritent mieux d'être approfondis, qui ait plus d'action, plus d'efficacité salubre, et plus de cas dans lesquels on puisse l'employer avec plus de succès, lorsque, comme tous les médicamens de cette importance, il sera dirigé par une main habile et expérimentée ?

Ne pourroit-on pas diviser les vésicatoires par les effets que le praticien cherche à en obtenir, et, sous ce rapport, les considérer comme stimulans, dérivans ou évacuans ? Le sens de chacune de ces expressions indique l'intention qu'on auroit à remplir, car il n'est pas question ici de l'usage interne des cantharides : trop d'exemples attestent les abus qu'on en a faits pour réveiller des feux amortis, pour solliciter des organes épuisés et flétris par la débauche. Notre objet doit se renfermer dans le cercle des préparations et des modifications qu'il convient de trouver pour donner aux cantharides la faculté d'opérer ces différens



effets, sans être suivis d'aucun des inconvéniens qu'on redoute.

Il seroit possible, à la suite d'une apoplexie qui paralyse tous les organes, de profiter de toute l'excitation médicamenteuse des cantharides, c'est-à-dire, faire usage de leur poudre grossière résultante des premières pilées, et en recouvrir abondamment la surface de l'emplâtre; les incorporer au contraire dans la matière emplastique, qui, étant moins active, rempliroit mieux les vues du praticien lorsqu'il auroit seulement l'intention de produire un effet stimulant, ou d'opérer une dérivation salutaire, de calmer ou de déplacer une douleur aiguë; il conviendrait peut-être davantage, lorsqu'on veut remédier à une légère atonie du sphincter de la vessie, et surtout dans les fièvres adynamiques et ataxiques, quand il faut ranimer le principe vital prêt à s'évanouir. Mais on doit préférer, dans tous les cas, la pommade dans laquelle on fait macérer les cantharides, à celle où on les incorpore, dès qu'il s'agit d'entretenir la suppuration des vésicatoires.

Les véritables effets des vésicatoires ne s'observent mieux nulle part qu'à l'hôpital de Saint-Louis à Paris, qui est le théâtre des maladies chroniques. On s'en sert journellement

528 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

pour déplacer les irritations rebelles, pour détruire les mauvaises directions des forces toniques qu'entretient une longue habitude. C'est aux médecins éclairés de cet établissement, qu'il appartient spécialement d'apprécier la valeur de ces observations, et à agir en conséquence; elles intéressent même assez les progrès de l'art, et surtout les malades, pour déterminer les écoles, ainsi que les sociétés libres de médecine, à en faire le sujet d'un prix. Le docteur *Thouvenel* a commencé le travail, *M. Beaupoil* le continue, et *M. Robiquet* l'achevera. Nous ne formons aucun doute, d'après les intéressantes recherches de ce jeune pharmacien, relativement à la composition chimique des cantharides, qu'il ne conduise loin cette partie de l'analyse animale.

SECTION IX.

CONSERVATION DES MÉDICAMENS  
COMPOSÉS.

C'EST un des objets généraux de l'art du pharmacien, et d'où dépend souvent le succès de l'art de guérir: nous avons déjà indiqué les procédés qu'on doit employer pour la conservation des drogues simples, celle des médicaments composés ne mérite pas moins d'intérêt.



*Médicamens officinaux.*

1°. Le pharmacien conservera à la cave, dans des tonneaux, cruches ou bouteilles, ces vaisseaux étant bien bouchés et bien pleins, toutes les huiles débarrassées, par la filtration, du muqueux qu'elles avoient entraîné avec elles.

L'action de l'air et de la chaleur, ainsi que la présence de ce muqueux, les rancissent facilement.

2°. Il mettra les eaux distillées simples dans des bouteilles bouchées en papier ou parchemin, et non exposées au grand jour.

L'action de la lumière fait naître dans ces eaux une végétation verdâtre; et les bouchons de liège, humectés par l'eau en évaporation, prennent et communiquent aux eaux une odeur de moisi.

3°. Il placera dans un endroit frais et dans une situation droite les bouteilles contenant les sucs acides des fruits, dont il aura couvert la surface d'une couche d'huile, suivant la méthode des anciens; mais s'il a adopté, pour la conservation de ces sucs, ou le mutisme de Charas, le gaz sulfureux, ou le procédé d'Appert, la chaleur du bain-marie, il les arrangera comme il arrangera les vins, en les cou-

530 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

chant fermés exactement par de bons bouchons de liége.

Ces liqueurs, sans ces précautions, s'altéreroient en peu de temps.

4°. Il prendra des flacons bouchés en cristal, pour contenir les alcools, les teintures, les liqueurs éthérées et celles qui contiennent des gaz, à cause de leur disposition à perdre, par l'évaporation, ce qu'ils ont de plus subtil.

5°. Il gardera, dans un lieu froid et non humide, les bouteilles parfaitement remplies des sirops et des miels.

L'humidité les décuirait, les ferait moisir; la chaleur les ferait fermenter; le gaz qui s'y développeroit alors, trop retenu par les bouchons de liége, briserait les vases.

6°. Il choisira pour les conserves, les extraits, les électuaires et les pilules, des pots de faïence qu'il couvrira de parchemin et de papier, qu'il logera à l'abri de l'humidité, et qu'il visitera de temps en temps pour les réparer au besoin.

7°. Il garantira, autant qu'il lui sera possible, les graisses, les cérats, les onguens, les emplâtres, de l'impression de l'air atmosphérique, qui altère leur couleur, détermine leur prompte oxigénation, et change leurs propriétés.



8°. Il emploiera des flacons bouchés en cristal pour les acides, les alkalis, les dissolutions métalliques, qui rongeroient les bouchons de liége; pour les sels qui s'effleurissent, pour ceux qui attirent l'humidité, pour la chaux et la magnésie, qui tendent à redevenir des carbonates, etc.

9°. Il couvrira de papier noir les flacons contenant de l'acide muriatique oxigéné, et les oxides métalliques auxquels la lumière enlève de l'oxigène.

*Médicamens magistraux.*

1°. Le pharmacien les préparera à mesure du besoin, en se servant de vaisseaux et d'ustensiles appropriés aux opérations dont ils sont les produits, et absolument incapables de rien communiquer de nuisible.

2°. Il exercera ses sens à reconnoître l'état de perfection convenable à chaque médicament, afin de pouvoir, avec justesse, rejeter ceux qui ont subi la moindre altération, surtout celle qui a lieu souvent par un changement subit de l'atmosphère.

3°. Il aura soin que les liquides soient distribués aux malades dans des bouteilles de verre nettoyées, bouchées et étiquetées convenablement.

Si, par des circonstances particulières, il étoit obligé de les remplacer par des bouteilles de grès, comme celles-ci se pénètrent et s'infectent facilement, il les fera laver souvent après les avoir laissé tremper dans l'eau chaude alkaline, ce qui l'obligera d'avoir de ces bouteilles de rechange.

4°. L'usage des pots de grès sera interdit, parce qu'ayant une ouverture considérable, qu'on recouvre seulement d'une feuille de papier jusqu'au lit des malades, ces pots se remplissent de mouches et de poussière ;

Parce que, ne pouvant passer, comme aux bouteilles, des étiquettes aux cols de ces pots, on est obligé de les ranger dans des carrés, suivant les numéros des lits, et par conséquent de courir continuellement les risques de commettre des erreurs ;

Parce qu'enfin, s'il falloit coller des étiquettes sur chacun des pots, le service ne seroit jamais terminé pour le moment de la distribution des alimens.

5°. On a depuis quelque temps remplacé dans la majeure partie des hôpitaux de Paris les pots de grès par d'autres en étain fermés par des couvercles.

Ce changement est singulièrement avantageux. Les pharmaciens auront seulement le



soin de donner les boissons acidulées dans des vases de faïence ou de verre.

*Médicamens externes confiés aux élèves en chirurgie.*

Les élèves, conformément au règlement sur le service des pharmacies des hospices, ne demanderont des emplâtres, des onguens et des huiles qu'à mesure qu'ils en auront besoin; ils les rangeront dans les tiroirs des coffres mis à leur disposition; chaque compartiment destiné pour un emplâtre sera étiqueté. Chaque emplâtre y sera enveloppé de papier et étiqueté.

Les onguens seront mis dans des pots de faïence tenus toujours très-propres.

— La même spatule ne servira pas pour tous les onguens successivement, sans avoir été nettoyée à chaque fois.

Ils ne demanderont que la quantité d'alcool camphré nécessaire aux pansemens de chaque jour, et se garderont de le trop faire chauffer.

L'huile d'olive ne servant que pour faciliter l'introduction de la sonde, ils éviteront les abus qui augmente ordinairement la consommation de cette huile.

Le sparadrap sera préparé dans la pharmacie de chaque hospice, afin qu'il ne soit pas

534 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
surchargé d'emplâtre, et couvert de poussière.

Ils veilleront à faire nettoyer souvent les vaisseaux contenant les cataplasmes, et à n'employer de ces topiques que la quantité strictement nécessaire : une surabondance gênant souvent et inutilement le malade.

Enfin, il est encore de leur devoir de préparer eux-mêmes leurs appareils, de ne pas abandonner ce soin à des infirmiers ou infirmières, de disposer d'avance les bandes et compresses, et de tenir ces objets très-propres.

Les pharmaciens ne délivreront ni vin, ni alcool, ni lait, ni huile, ni sucre, ni miel, à moins que ces objets ne soient sous forme de médicamens.

Les médicamens demandés pour les pansements, et qui ne seront pas portés sur les cahiers de visite, ne seront délivrés que sur des bons particuliers signés par les chirurgiens de service et visés par le chef.

Lorsque des cas urgens et imprévus forceront de délivrer les médicamens sur les bons des sous-aides, ceux-ci seront tenus de faire signer ces bons dès le lendemain de la livraison, par les chefs respectifs.

La pierre infernale ne sera jamais délivrée qu'au chirurgien en chef, qui seul doit en faire usage.



## SECTION X.

*Moyens de maintenir et de rétablir la salubrité  
de l'air dans les Hôpitaux.*

CE n'est pas assez que les malades puissent trouver dans les hospices des médicamens choisis, bien préparés et administrés à propos, il faut encore que le local qu'ils habitent soit, par son étendue, proportionné à leur nombre, et qu'il offre à chacun une masse d'air suffisante toujours salubre; sans ces dernières conditions, l'air corrompu deviendrait d'autant plus redoutable pour eux, que l'état morbifique les rend plus susceptibles encore de toutes les impressions extérieures.

Mais comment l'air des hospices peut-il être maintenu dans l'état de pureté convenable, lorsque dans les emplacements même qui sont le plus avantageusement situés, cet air est vicié continuellement par l'effet de la transpiration d'un grand nombre de malades, des émanations animales dont la nature est peu connue et qu'on désigne ordinairement sous le nom de *miasmes*? D'un autre côté, une grande partie de l'air pur ou vital se convertit, au moyen de la respiration, en gaz acide carbonique, et vient bientôt augmenter la qualité *délétère* de l'azote qui n'a point été absorbé.

56 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Or, tous ces gaz, toutes ces émanations, tous ces miasmes, forment un mélange si peu propre à la respiration, qu'il devient nuisible aux hommes les plus robustes, quoiqu'ils n'y soient pas, comme les malades, continuellement exposés.

Le danger est plus grand encore lorsqu'un hospice se trouve infecté de ces miasmes contagieux qui se développent dans certaines maladies, et qui portent au loin le germe des affections les plus graves.

Quelles sont, dans tous ces cas, les précautions les plus efficaces pour arrêter ou prévenir des effets aussi funestes ?

L'expérience prouve que c'est en renouvelant l'air, en détruisant les gaz et tous les principes de corruption dont il s'est chargé, qu'on parvient à le purifier, et à maintenir la salubrité dans un hospice.

Les procédés auxquels on doit avoir recours pour produire ces heureux résultats, sont, les uns mécaniques, les autres chimiques. Mais, avant tout, il est nécessaire d'exposer ceux que la propreté fournit; on trouve les uns et les autres détaillés dans l'instruction publiée par le Conseil de Santé des armées, en ventôse an 2, sur les moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air des salles dans les



hospitaux militaires de la France. Nous allons en extraire les principaux articles.

1°. *Moyens de propreté.*

Les soins de tous les jours sont ceux qui ont la plus grande influence sur le salut des malades. Ils consistent à laver les mains et les pieds de ceux qui arrivent à l'hospice ;

A nettoyer souvent les vases destinés à tous les usages ;

A porter au grenier le linge sale et à le tenir étendu sur des perches jusqu'à l'instant où il doit être mis à la lessive, en observant de ne point laisser séjourner dans les salles, et de plonger dans l'eau, jusqu'à la même époque, celui qui a servi aux pansemens ;

A envoyer, au moins une fois chaque année, au foulon, les capotes et couvertures de laine, sans être dispensé de les battre, de les vergeter, de les fumiger très-souvent ;

A rebattre, à carder les laines des matelas ; à lessiver leurs toiles ainsi que celles des paillasses tous les six mois ; à renouveler souvent la paille des lits ;

A peindre et à vernir intérieurement et extérieurement les baignoires en bois ;

A arroser les planchers des salles avec de l'eau mêlée de vinaigre, et à les balayer tous

538 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

les jours ; à laver le carreau avec des éponges, et à le sécher aussitôt avec de la sciure de bois, pour éviter les inconvéniens de la trop grande humidité ;

A blanchir, au moins une fois l'année, les murs et les plafonds des salles avec un lait de chaux ; à laver les bois des lits et des croisées, les tables, les planchers même avec de l'eau de chaux ou une forte lessive alcaline ;

A fournir les malades de crachoirs, ayant la précaution de changer tous les jours les draps qui en tiendroient lieu ;

A pourvoir les lampes de conducteurs pour transmettre la fumée au-dehors ;

Avoir soin que les lits soient espacés d'après le volume d'air reconnu nécessaire à chaque individu, et qu'il n'y ait jamais trois rangées de lits dans une salle, quelle que soit sa largeur, pour ne pas gêner la circulation de l'air ;

A les fournir suffisamment de chaises percées, pour remplacer celles enlevées à mesure des besoins, en n'en plaçant toutefois qu'au près des malades affectés gravement, en y tenant toujours de l'eau, et lavant exactement leurs sièges recouverts extérieurement et intérieurement d'une forte couche à l'huile siccativ, ou mieux, goudronnés ;



A placer les latrines le plus avantageusement qu'il se peut, pour que leur odeur n'incommode point les malades; à en laver tous les jours les sièges, les pavés, et à les établir, s'il est possible, sur un courant d'eau ayant assez de chasse pour entraîner continuellement les matières;

A munir les portes des latrines d'un poids qui puisse les tenir toujours fermées;

A faire en sorte qu'il existe entre elles et les salles un vestibule intermédiaire avec des fenêtres transversales et correspondantes, pour renouveler continuellement l'air et intercepter la communication de l'odeur; à ouvrir les fenêtres des salles du côté du nord, et fermer celles au midi dans les temps chauds, surtout lorsqu'il règne un vent du sud, et qu'il se trouve dans le voisinage de l'établissement quelques foyers de putréfaction.

2°. *Moyens mécaniques.*

Le but qu'on se propose dans l'emploi de ces moyens, c'est de renouveler l'air des salles, de l'empêcher d'y séjourner assez long-temps pour s'y détériorer.

Les uns conviennent pour l'hiver, les autres pour l'été.

Le plus efficace de ceux dont on pourroit se

servir dans la première de ces deux saisons, seroit, sans contredit, le feu d'une cheminée placée à l'extrémité de chacune des salles, qui en pomperoit l'air avec tous les gaz, attireroit continuellement celui du dehors, établiroit par-là un courant sans cesse renouvelé, et par conséquent toujours salubre.

Mais une cheminée n'échauffant point suffisamment une longue salle, on est obligé de la remplacer par des poêles qui ont l'avantage de distribuer autant de chaleur qu'on en veut, en même temps qu'ils économisent le combustible.

On obtient à peu près le même effet, en tirant de l'air du dehors, en le faisant arriver et circuler dans des tuyaux enfermés dans les poêles, qui doivent être construits à la manière économique; il s'y échauffe, il s'y dilate, il en sort pour se mêler à la masse de celui qui existe dans les salles, et dont il augmente la chaleur, le mouvement et la pureté; enfin, pour diminuer la sécheresse que cet air pourroit avoir, on distribue dans les salles et sur les poêles, des vases qui contiennent de l'eau qu'on a soin de renouveler souvent.

Les moyens mécaniques dont on doit se servir pendant l'été, sont ceux-ci :

On place à l'extrémité de chaque salle un



dôme ou coupole; l'air est déterminé à sortir par les fenêtres de ce dôme.

Si, dans la construction d'un hospice, on n'a pas pensé à ce moyen avantageux de renouveler l'air, il faut établir au-dessus de chaque salle et à une des extrémités, une hotte semblable à celle des grandes cheminées de cuisine; l'ouverture de cette hotte est au niveau du plafond, et elle aboutit, par en haut, à un tuyau pareil à ceux des cheminées ordinaires, mais trois ou quatre fois plus large.

Veut-on augmenter le courant d'air et le déterminer d'une manière encore plus certaine à enfilcr cette route, on place dans la hotte même un poêle dont le tuyau sort par le haut de la cheminée, et dont la bouche s'ouvre dans le grenier avec les précautions nécessaires. On allume du feu dans le poêle; l'air de la hotte ne tarde pas à s'échauffer, à se dilater, à s'élever et à sortir par le haut, d'autant plus rapidement que la chaleur du poêle est plus intense; en sorte que ce moyen, qui est très-efficace pour renouveler l'air des salles, peut encore servir, en été, à le rafraîchir, à l'amener au degré de température qu'on juge le plus avantageux aux malades. Il ne s'agit que de régler le feu du poêle sur l'effet qu'on

veut produire et qu'on peut estimer à l'aide d'un thermomètre.

Si cette hotte, même sans le secours du feu, pompe trop puissamment, en hiver, l'air de la salle, et de manière à y produire un froid trop considérable, on en ferme l'ouverture inférieure ou supérieure avec une soupape qu'on ouvre plus ou moins, ou bien on augmente la quantité d'air extérieur dans les tuyaux que les poêles économiques échauffent : cet air, versé ensuite par eux en plus grande abondance, compense celui qui s'échappe par la cheminée.

Les autres moyens praticables pendant l'été, sont, 1°. d'ouvrir chaque matin, toujours du côté opposé à celui d'où le vent souffle, les portes et les fenêtres des salles, surtout pendant qu'on fait les lits et qu'on balaye les salles, et après les distributions des aliments ;

2°. D'établir à la partie inférieure des fenêtres correspondantes, des guichets ou *vasistas* qui s'ouvrent en bascule ;

3°. De pratiquer dans les murs, et surtout dans les angles des salles, des trous correspondans de bas en haut, en ouvrant successivement un du bas, un du haut opposé, en observant que les autres soient fermés ; par



ce moyen, on obtient un courant qui balaye l'air stagnant ;

4°. De multiplier les ventouses, d'avoir, dans chaque salle, un grand éventail qui, mis en mouvement à l'aide d'une corde, agite l'air, et porte sur les malades une fraîcheur salutaire.

*Moyens chimiques.*

Il est des maladies d'où résultent des émanations telles, qu'elles ne peuvent être expulsées par les moyens ci-dessus. Ces émanations s'attachent aux murs, aux bois des lits, aux couvertures, aux vêtements, et conservent long-temps leur qualité *délétère* ; il faut nécessairement les détruire par les agens chimiques.

On brûloit autrefois des parfums qui, loin de produire l'effet désiré, consommoient en pure perte, et toujours au détriment des malades, les restes du gaz oxigène de l'air des salles, masquoient les mauvaises odeurs sans les anéantir, et ne donnoient qu'une sécurité perfide. On les a proscrits.

Le vinaigre lui-même, qui peut être avantageux mis en expansion dans une bouteille à large orifice, ou qu'on emploie pour arroser les salles, n'est pas sans inconvénient, lors-

544 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
qu'on le brûle sur une pelle rouge. On doit également y renoncer.

Il faut nécessairement avoir recours aux moyens de désinfection découverts en 1773, par M. *Guyton Morveau*, membre de l'Institut, prescrits par le Conseil de Santé des armées, dans son Instruction déjà citée, et employés avec succès, depuis l'an 2, dans les hôpitaux militaires, pour purifier l'air des salles. Ces moyens ont été perfectionnés depuis par l'auteur, et détaillés dans un ouvrage ayant pour titre : *Traité des moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion, et d'en arrêter les progrès*. Nous en transcrivons le procédé.

*Moyens de désinfecter les salles des Hôpitaux.*

Dans chaque grand hôpital il doit y avoir une salle de rechange ; elle est nécessaire pour l'emploi des moyens de désinfection.

Lorsqu'on a reconnu, par les agens chimiques, qu'une salle est chargée de miasmes putrides, et que d'ailleurs on est assuré que les moyens ordinaires sont insuffisans pour les expulser, on en fait sortir les malades, et on les place dans les salles de rechange.

En supposant qu'il existe vingt lits dans celle qui est infectée, on dispose vers le



milieu un petit fourneau sur lequel on place un bain de sable, et sur ce bain, une capsule de verre ou de grès, contenant 300 grammes de muriate de soude, légèrement humecté; on ferme les croisées, on en retire les instrumens de fer, surtout ceux servant à la chirurgie; on laisse, au contraire, on étale même les matelas, les couvertures, les vêtements, tous les tissus de laine; on allume le feu; la capsule échauffée, on verse sur le sel 150 g<sup>mes</sup> d'acide sulfurique à 66 degrés; on se retire aussitôt, et on ferme la porte.

Douze heures après on entre dans la salle, on ouvre les fenêtres, il s'établit un courant d'air qui emporte les restes du gaz muriatique: alors la salle est sanifiée; elle peut servir de salle de rechange.

On prend muriate de soude..	352 g <sup>mes</sup>	[7 onc. 3 gros.]
manganèse.....	32 g <sup>mes</sup>	[ 1 once. ]
eau.....	128 g <sup>mes</sup>	[ 4 onces. ]
acide sulfurique à		
66 degrés.....	128 g <sup>mes</sup>	[ 4 onces. ]

On mêle l'oxide de manganèse avec le sel, dans une capsule; on verse de suite l'acide, toutes les choses disposées d'ailleurs comme ci-dessus, et on se retire.

Lorsqu'il n'existe point de salle de rechange dans un hôpital, on a coutume, pour produire

M m

en détail le bien que procureroit le procédé ci-dessus, de faire des fumigations légères, mais journalières, avec le même gaz; mais comme souvent elles font tousser les malades, nous croyons devoir conseiller, d'après MM. Lodibert et Métrase, pharmaciens majors de l'armée, un moyen qui n'a pas les mêmes inconvéniens; il consiste à préparer l'acide muriatique oxigéné à l'état liquide, à le délayer dans suffisante quantité d'eau, et à en arroser les salles des malades.

Il appartient particulièrement aux gens de l'art de surveiller les différens moyens de propreté recommandés ci-dessus, de diriger ceux qui sont mécaniques, de réclamer, chaque fois qu'ils le jugeront à propos, l'exécution de ceux que la chimie fournit, et qui doivent être confiés au chef de la pharmacie. Le vif intérêt que tous doivent prendre au salut des malades leur en fait un devoir; leur propre intérêt le leur commande impérieusement. Ils vivent au milieu des émanations morbifiques, il faut nécessairement ou qu'ils les expulsent et les détruisent, ou qu'ils en soient les victimes.

FIN.